La traduction wallonne de la *Consolatio philosophiae* de Boèce (le *Boece en rime*, 3e qu. XIVe siècle, de Jehan de Thys) : analyses lexicologiques, scriptologiques et philologiques

Cet article a deux buts principaux : le premier est de confirmer que le *Boece en rime* est un texte wallon, et qu'il date selon toute probabilité du troisième quart du XIVe siècle. À partir de ces données, le deuxième serait de lui attribuer un nom d'auteur, Jehan de Thys.

1. Texte wallon du troisième quart du XIVe siècle

1.1. Les manuscrits et les scribes

C'est en préparant l'édition du texte que j'ai récemment baptisé le *Boece en rime*[1] que je me suis interrogé sur son origine géolinguistique. Le texte en question est une traduction, avec commentaire, en quelque 12344 vers octosyllabiques de la *Consolatio philosophiae* de Boèce. Des deux manuscrits, témoins de ce texte du XIVe siècle, le choix de BnF fr. 576 ff. 1-82*r* [*P*] comme manuscrit de base s'imposait. Copié par Petrus de Palude de Fura, scribe brabantois[2] en 1383 (n.s.), il renferme le texte intégral. Le texte se retrouve dans

[1] Atkinson 2009, 185-195. Ce texte est souvent connu comme l'œuvre de l'Anonyme de Meun d'après quelques vers de l'épilogue du manuscrit *P*, d'où le sigle (ConsBoèce-AnMeun) du DEAF.

[2] La patrie de ce scribe doit être identifiée, selon Thomas (1927, 44) et Thomas/Roques (1938, 462, n.3), avec Tervueren, localité du Brabant, arr. de Louvain, en pays flamand, entre Bruxelles et Louvain. Bien que ce village soit en territoire flamand, il est assez proche de la frontière avec la Wallonie. Par exemple, il se trouve à 58 kilomètres au Nord-Ouest de Namur, et à 40 kilomètres au nord-ouest de Gembloux. D'après le colophon, il apparaît que Petrus a transcrit le *Boece* pour un Pierre le Clerc, prêtre, curé d'Escout, diocèse d'Arras.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

un deuxième manuscrit, BnF fr. 1543 ff. 1-76*v* [*Q*], mais un premier cahier y manque (il ne commence ainsi qu'au I,2[3], v.1138), et un passage d'une centaine de vers au III,xii. a été omis (un espace a été laissé pour le transcrire) tout comme qu'une partie substantielle de l'épilogue[4]. *Q* fut copié par Alixandres Dannes et la date serait 1402, date assignée à d'autres textes dus au même scribe dans ce manuscrit[5]. Alixandre Dannes est connu comme copiste de la famille Hangest, ancienne maison de Picardie[6].

Quant à la question du dialecte, la langue des deux manuscrits nous révèle certainement un auteur venant de la région septentrionale. Par le passé je l'avais classifié comme texte picard (Atkinson 1987, 32 ; 1994, 324). Mais un examen plus détaillé et réfléchi nous mène sûrement vers le Nord-Est. C'est A. Thomas (Thomas/Roques 1938, 46) qui avait déjà repéré les adjectifs possessifs *no, vo*[7], assurés par le compte de syllabes, la réduction constante de *-iee* à *-ie*, assurée par la rime[8], et des graphies telles que *canchon*, *cars*, *cose*, *chiel*. Des graphies plutôt wallonnes *fier*, *infier*, *tieste* se côtoient avec *fer*, *infer*, *enfer*, *teste*, mais elles ne sont pas assurées par la rime. Plus probant est le verbe *mainbourner* (pour *mainbournir*), « forme qui n'est pas encore éteinte dans les patois actuels » (Thomas/Roques 1938, 46) de la région wallonne. À ceci on doit ajouter les vocables repérés plus récemment par G. Roques[9] (2007, 196-198) qui tendent à confirmer l'hypothèse d'un texte originairement wallon.

[3] Les grands chiffres romains, I, II etc. indiquent les livres de la *Consolatio* [*CP*], les petits, i, ii, etc. les mètres, et les chiffres arabes 1, 2 etc. les proses.

[4] Ce manque, où l'épilogue de 28 vers est réduit à deux (*Atant fais fin et lais mon euvre, / Et mon cornet, clos et receuvre*) qui comprend le début et la fin de l'épilogue, est dû presque certainement au fait que l'espace pour inclure tout l'épilogue manquait au copiste. Arrivé au milieu d'un quaternion, les feuillets suivants (f. 77-82*v*) contiennent le début d'un texte nouveau, dû à un copiste différent, une traduction d'un fragment des *Memorabilia* de Valére-Maxime et de quelques-uns des *Stratagèmes* de Frontin. Ainsi il a eu juste l'espace pour copier le premier et le dernier vers de l'épilogue pour achever sa copie.

[5] Hasenohr-Esnos 1969, LXX.

[6] À part ce manuscrit, transcrit pour Mahieu de Hangest, Alixandre transcrivit le *Livre du roi Modus et de la reine Ratio* (Paris, BnF fr. 615) en 1406 pour Jehan de Hangest, fils de Mahieu. Voir Hasenohr-Esnos 1969, LXXIV-LXXX pour d'importantes informations sur la famille de Hangest, seigneurs de Genly (Villequier-Aumont, Aisne) et Maigny (Guiscard, Oise), et le scribe Alixandre Dannes.

[7] Formes que l'on rencontre en picard et en wallon (Schwan-Behrens 1932, § 329 ; Pope N. § xxvb ; Gossen 1970 § 68).

[8] Cette réduction s'est produite dans le Sud-Est, en lorrain, en wallon, en picard, et, à un moindre degré, en normand (Gossen 1970, § 8 ; Ruelle 1960, 23). Il y en a au moins 26 exemples, par ex. : *jugie* : *clergie* 185 ; *commenchie* : *tragedie* 7435.

[9] Ces vocables sont repris dans la liste de régionalismes qui suit.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

1.2. Choix du manuscrit de base

On rencontre des différences significatives entre les deux manuscrits, différences qui nous ont amené à écarter le BnF fr. 1543 comme s'approchant d'un texte originaire. Même si le copiste de *P*, Petrus de Palude, Brabantois flamand, d'un village à l'Est de Bruxelles, a fait sa copie à Arras, il semble qu'il est mieux placé pour respecter le dialecte de l'original. Le texte d'Alixandre Dannes, copiste picard, présente un texte avec un nombre de réfections qui montrent une tendance à picardiser et moderniser le texte.

À l'appui de ces tendances et pour mieux établir la priorité qu'il faut accorder au texte de Petrus, nous alléguons les points suivants. Petrus, écrivant en 1383, montre un respect scrupuleux pour le système casuel qui serait sûrement de l'auteur, système qui est censé être bien en voie de disparition dans la deuxième moitié du XIV^e^ siècle. Cette observation de la déclinaison dans un texte qui doit dater des environs du troisième quart du XIV^e^ siècle serait encore un indice d'un texte du Nord-Est[10]. Ce respect se montre par l'emploi de l'article *li* pour le singulier des féminins aussi bien que des masculins, *le* pour le cas régime féminin (graphie picarde et wallonne). L'emploi de *li* comme article fém sg. et pl. au cas sujet, caractéristique du système employé par Petrus, est un phénomène qui se rencontre dans les dialectes picard, wallon et ceux de l'Est et du Sud (Schwan-Behrens 1932, § 333R). Le *s* final, au cas sujet singulier, des féminins de la deuxième classe est bien conservé : par ex. *biautés*, *cités*, *fins*, *raisons*, *vertus*. Dans le texte d'Alixandre Dannes de 1402, il ne reste que de faibles traces du système casuel ; en fait, il ne retient de telles formes qu'à la rime. Ainsi, au vers 9021 *pertrus* : *vertus* (tous les deux des cas sujets) ; de même aux vv. 5765 et 8329 on trouve *fins c.s.f.sg.* qui rime avec des formes du *c.r.m.pl.,* rimes respectées par *Q*. La rime 6405 *vagues* : *wagues* confirme l'idée que le respect de la déclinaison à deux cas est de l'auteur et non pas seulement du scribe *P*. Ainsi *une nef vagues c.s.f.sg.* qui rime avec le pluriel *wagues*.

De l'auteur aussi serait le nombre assez élevé d'anciennes formes du verbe *estre* (*ert*, *iert*, *ierent*) au futur et à l'imparfait, formes étymologiques qu'Alixandre évite autant que possible. Petrus garde le verbe *rouver* et l'impersonnel *estuet*. Le deuxième scribe, Alixandre, vingt ans plus tard, et

[10] Brunot 1966, 431-432 : « C'est dans le Nord-Est que le souvenir de la déclinaison se conserva le plus longtemps. » Pour la région centrale, par exemple, les scribes respectent de moins en moins ce système à partir du milieu du XIII^e^ siècle. Par contre, même au XV^e^ s., dans un texte liégeois tel que *Ly myreur des Histors* de Jean d'Outremeuse, l'ancien usage est assez bien respecté (Goosse 1965, CXVI).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

dans une région plus à l'ouest, essaye de son mieux d'éliminer *rouver*[11], et il remplace *estuet* par *faut*. Néanmoins, Alixandre, en scribe intelligent, s'est efforcé dans sa copie du *Boece*, de supprimer, tant bien que mal, des formes archaïques et quelques éléments dialectaux (rimes, vocabulaire) et de rajeunir la langue (système casuel, quelques formes verbales[12]) d'un texte antérieur. Ce jugement sur sa pratique s'accorde avec celui de Tilander sur Alixandre, scribe du ms BnF fr. 615[13] [ModusT].

Mais ce ne sont pas seulement des éléments conservateurs qu'élimine Dannes (effort de modernisation), ce sont aussi des rimes et des vocables régionaux qu'il essaie d'éviter (effort de 'picardisation'). Ainsi ce sont souvent ses réécritures des rimes et ses choix lexicaux différents qui nous aident mieux à apprécier le témoignage primaire d'un original wallon du manuscrit BnF fr. 576. En outre, quelques-unes des innovations lexicales qui se trouvent dans *P* n'apparaissent plus sous la plume d'Alixandre. Il n'y a donc aucun doute que la copie de Petrus, fr. 576, est plus proche du texte d'origine.

En dépit de ces éléments conservateurs que nous venons de citer, plus évidents dans *P*, l'étude que j'ai faite sur la locution *a depart* (Atkinson 2009, 185-195) et quelques premières attestations de vocabulaire révèlent un auteur souvent novateur sur le plan du lexique, familier avec les acquis récents du vocabulaire philosophique, et savant jusqu'à la limite de l'obscurité sur le plan de la syntaxe. Tout ceci suggère un auteur mûr, sûr de lui-même et prêt, à l'occasion, à innover.

1.3. Traits qui suggèrent un auteur du Nord-Est

Un examen de quelques autres traits morphologiques et lexicaux aussi bien que de quelques rimes significatives dans les deux manuscrits, nous ramènent toujours vers la Wallonie comme origine de ce texte.

[11] C'est pendant la période du moyen français que ce verbe disparaît (Fouché 1967, 83). Par opposition aux 18 exemples du verbe *rouver* du ms. *P*, *Q* ne l'emploie que deux fois, toutes les deux à la rime : *reuvent : treuvent* 5133 ; *treuve : reuve* 5593.

[12] À titre d'exemple, on voit un nombre de verbes en *-ier* disparaître en faveur d'une terminaison en *-er* : ainsi au v. 10577 la rime de *P commenchie* : *convoitie* est remplacée par *Q commenchee* : *desiree* ; la rime du N.-E. *esmerveillir* : *traveillir* 1457 est remplacée par des formes en *-ier*.

[13] Tilander 1932, 62-63 : « Le nombre des lacunes, additions et leçons propres à K [BnF fr. 615] est très grand et son texte s'éloigne beaucoup de *A*. Malgré les nombreuses modifications opérées par Dannes, il faut avouer que c'était un scribe intelligent et averti. Des moments de distraction lui ont causé des bourdons, mais, à cela près, il ne copiait pas à l'aveugle. Il se rendait compte du sens des phrases avant de les copier, et la majorité des changements qu'il a fait subir au texte ont été faits dans l'intention de rendre la nouvelle copie plus claire, plus logique et moins lourde. »

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

1.3.1. Quelques éléments morphologiques et graphiques

Les formes verbales avec un *e* svarabhaktique, phénomène que l'on retrouve en agn., en pic., en wall et en lorr. (Gossen 1970, § 74), sont assurées par le compte des syllabes : *averoit* 810, 2818 (*Q* réécriture), 5832 (*PQ*), 7310 (*Q aroit*, vers auquel manque une syllabe), 10568 (*Q aroit*, où manque une syllabe) ; *saveroie* 6209 (*PQ*) ; *averoient* 3809 (*PQ*) ; *saverons* 11880 (*PQ*) ; *savera* 12176 (*PQ*).

La forme du passé simple, v. 4438 *cuidieront* (*Q cuidoient*), serait presque certainement une graphie liégeoise du p.s.6 (cf. Wilmotte 1932, 219), forme « qui vient du Sud et qui a poussé des racines jusqu'à la frontière la plus septentrionale »[14].

La forme *misent*, p.s.6 de *mettre*, v. 3440 (*Q mirent*), est une forme trouvée en pic., en wall. et en lorr. (Fouché 1967, 288, § 146d).

Et même si « la persistance du *w* n'oppose pas le wallon à ses voisins immédiats. » (Remacle 1948, 73) [picard et lorrain][15], la bilabiale germanique *w* est mieux conservée par *P* que par *Q*. Par exemple *waïn/waïm*[16] (1082, 1150, 2085 etc.) "automne" de *P* apparaît comme *gayen*, *gayn* et *gain* dans *Q* ; *waste* 4285 comme *gaste* ; *waucrer* "aller au hasard" 8633 est remplacé par *floter* ; *win* "automne ; septembre" 3397 par *jung*.

1.3.2. Rimes régionales, un texte wallon

On remarque une distinction entre les voyelles nasales *en* et *an*[17] à la rime, trait qui distingue le picard et le wallon du francien, du champenois, du lorrain et du normand (Gossen 1970, § 15). Parmi les rimes qui nous mènent vers le Nord-Est et l'Est, on a *seschyeve* : *lieve* v. 2987, citée par Roques (2007, 198), avec un imparfait en *-eve*, terminaison qui se rencontre en Bourgogne, Lorraine et Wallonie. Cette rime est propre au ms. *P* ; *Q* l'évite et écrit *sequoit* : *levoit*.

Le maintien de *-t* final dans les participes en *-ut*, assuré par des rimes telles que *pleut* (p.s.3) : *veüt* (p.p.) 6749, *veüt* (p.p.) : *eut* (p.s.3) 7695, est un trait qui se rencontre dans les scriptae lorraine, wallonne, ardennaise et le N.-E de l'aire picarde (Gossen 1970, § 46), et particulièrement tard en wallon

[14] Voir pour la Lorraine Hentschke 1884, 122.

[15] Cf. Gossen 1970, § 51 ; Pope § 636.

[16] De cette forme *wain* DEAF G52 dit « surtout de l'Est ». La conservation du *w* germanique s'observe régulièrement dans le *Poème moral* (Wilmotte 1932, 217-218).

[17] Sauf évidemment celles en *-ant*, *-ance* etc.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

(Remacle 1992, 171)[18]. Sur le plan de la graphie, dans tout le texte, il n'y a qu'un seul exemple chez *P* d'un p.p. en *-ut* sans un *t* final : 2137 *Des que mat et plourer t'oy veu / Chetif et banni te cognu*. Par contre, dans de tels cas, on ne trouve jamais de *t* final dans le texte de *Q*. Par exemple, Dannes (*Q*) efface la rime 6749 en remplaçant le p.p. par un deuxième p.s.3 : *Et que li chiens sans cremeur pleut / Au lievre quant veü l'eüt*, et la rime 7695 apparaît dans un passage qu'omet Dannes. La rime de *P conclut* : *enclut* 8049 (tous le deux des *c.s.m.pl.*), remplacée dans *Q* par *conclus* : *renclus*, illustre plutôt l'effacement du système casuel par Dannes. Finalement, en ce qui concerne le maintien du *t* final, on peut y ajouter un participe en *-it*, *diffinit* (p.p.) : *se fenit* 8395, le subst. *pechiet* à la rime avec l'ind. pr. 3 *chiet* 6649, et un p.s.3 3209 *senat* : *se demenat*. Ces rimes établissent suffisamment que le maintien d'un *t* final vient du poète, même si ce n'est que sur le plan graphique. De toutes ces rimes, *Q* n'en garde que trois, 3209, 6649, 8395. Quant à la rime avec le substantif *meschiet*, c'est cette forme du substantif que *P* emploie à la rime, et il la fait rimer, parmi d'autres formes, avec des formes de l'indicatif présent telles que *chiet*, *dechiet*, *eschiet*. *Q* n'emploie que la forme *meschief* pour ce substantif et crée ainsi une série de rimes moins riches aux vers 2597, 8009, 8501, 8745.

Le maintien d'un *d* dans quelques formes du verbe *prendre* telles que *prendent* (ind. prés.6) est caractéristique du N. et du N.-E. (Fouché 1967, 106-107). Wilmotte (1900, 50) interprète cette graphie comme représentant *n* (ou *gn*) du français central dans le ms. wallon Bnf fr. 24764 (DialGregF). Que ce trait soit de l'auteur est suggéré par la rime 8807 *amendent* : *reprendent*, seule fois où *Q* retient cette graphie. On trouve les formes suivantes dans *P* : *prendent* 5026, 8481, 9162, *reprendent* 8808, *sousprendent* 903 ; les imparfaits sont : *aprendoies* 1974, *prendoit* 3214, 7535 ; subjonctif : *prendes* 1794, *prende* 8016 (*Q prengne*) ; impératif : *prend* 2687 (*Q pren*). Dans *P* il n'y a que deux exemples de *prennent* 1990, 2030.

La rime *esmerveillir* : *traveillir* 1457 (*Q esmervillier* : *traveillier*) nous renseigne surtout sur le scribe. Cependant le traitement *-ier* > *ir* est assez caractéristique de l'Est (FEW 13, 2, 289b)[19].

[18] Remacle cite Valkhoff (1938, 42, n° 8) et l'étude sur la langue de Jacques de Hemricourt de G. Doutrepont (1892, 61, n° 92), où Doutrepont remarque que « Le *t* final ne peut être qu'une manière d'écrire traditionnelle, où l'orthographe est en retard sur le développement phonétique. ». C'est un phénomène qui se remarque dans le *Poème moral* (Wilmotte 1932, 217-218). Sur la contradiction apparente entre la conservation d'un *t* final graphique dans le Nord, en picard et en wallon, même au-delà du XIII[e] s., et le fait que c'est de ces mêmes régions que viennent nos plus anciens exemples de son amuïssement, voir Straka 1966, 465 et sa note 48.

[19] Cf. l'ancien liégeois *travelhir* (1368) ds FEW 13, 2, 288a, et Wilmotte (1932, 55) où il observe : « *ie* > *i* est trop commun pour y insister ».

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Plus décisive encore est une série de rimes avec *roe*, *rue*, *reue* (< rota)[20] qui ont une certaine importance puisqu'elles signifient un texte émanant originellement de la Wallonie orientale (liég.) où la palatalisation de [*u*] n'existe pas[21]. Ainsi on a *roe* (ROTA) : *roe* (RUTARE) 357 ; *congnue* : *rue* 2585 ; *roes* : *remues* [p.p. *removoir*] 3453 ; *cognues* : *reues* 4237 ; *rue* : *mue* (p.p. *movoir*) 6781 ; *esmue* (p.p.) : *roe* 6899 ; *roe* : *se moe* (MUTARE) 7648 ; *roe* : *se mue* (MUTARE) 7745. Ce sont toujours des rimes qui semblent répugner à Alixandre Dannes. De toutes ces rimes, il ne garde que celles de 4237 et 6899. Par contre, sa rime à 6719 *rue* (ROTA) : *se mue* (MUTARE) correspond à *P reue* : *se moeue* (subj. prés. 3 de *movoir*)[22].

1.3.3. Lexique régional

En plus de ces quelques indices d'un texte d'origine wallonne vient s'ajouter la présence d'un nombre de vocables régionaux. Ces vocables sont attestés soit dans les régions de la Wallonie soit dans des régions limitrophes. Parmi la bonne cinquantaine de régionalismes examinés ci-dessous, au moins 25 sont attestés en Wallonie. Les autres sont attestés dans les régions plus ou moins limitrophes, et plus particulièrement, la Picardie, la Flandre et le Hainaut.

[20] La forme *roue*, dont la forme ancienne et régulière *ruee* et *reue* (Régnier 1979, 103) existe encore dans les patois du Nord, de l'Est et de l'Ouest, serait due à une réfection sur le verbe *rouer** (du lat. ROTARE) et le dimin. *rouelle** (du lat. ROTELLA). Voir FEW 10, 496a, n. 36 ; Bourciez 1967, § 66, R.3 ; Fouché 1952-1961, 223, R.VIII, et p. 293 pour une explication moins convaincante. Pour la distribution des deux formes possibles dans les parlers du Morvan, voir Régnier 1979, 104-105 et Carte 80.

[21] Fouché 1952-1961, 205, 295, R.IX ; Pope 1952, § 183, N.-E. § 1321 ii. Comme le remarque Pope, § 183** : « rhymes between *ü* and *u* are occasional in medieval Northern texts and the sound *u* is still retained in Eastern Walloon. ». En ce qui concerne le timbre vélaire de *u* dans la Wallonie (moderne), le commentaire de G. Tuaillon (1972, 210-211) vaut la peine d'être cité. Il inclut « toute la province de Liège, moins quelques points occidentaux dans l'arrondissement de Waremme et les trois localités déjà citées pour la région de Malmédy [Robertville, Waimes, Faymonville]. Cette caractéristique essentiellement liégeoise déborde largement sur la province de Luxembourg, puisqu'elle couvre presque toute la Marche et les deux-tiers nord de la Bastogne. Elle affecte également quelques points de la province de Namur, au nord-est de l'arrondissement de Dinant […]. ». Quant à l'existence de cet *u* vélaire, Tuaillon écrit : « La plupart des linguistes n'ont retenu que le Valais et la Wallonie et ont expliqué le vocalisme particulier de ces deux régions par le conservatisme des zones marginales. » Voir plus récemment Remacle 1992, § 25, 83-84.

[22] En vue d'une rime telle que *reue* : *se meue* 2651 on est amené à interpréter la graphie au v. 6720 comme *moeue* et non pas *moeve*, en dépit des rimes *troeve* : *moeve* 2301, 5433 (subj prés. 3), *fleuve* : *moeve* 6999. *meue/ moeue* et *moeve* représenteraient trois possibilités graphiques du subj. prés. 3 du verbe *movoir*. Cf. Gdf 5, 441c wall. *mouwer* ; nam. *muwer*.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Roques (2007, 197-198) a déjà identifié les six vocables régionaux suivants[23], occurrences qui, prises ensemble avec les autres traits mentionnés, nous mènent vers la Wallonie :

[*afflouir*] *v.tr.* "affaiblir" 7054. – Cf. *afloivir v.n.* "s'affaiblir" wallon, XV^e^ s. dans TilGlan[24] 18 et *afflowissement* JStavB (liég.) ds GdfC 8, 42a et des exemples de l'auteur liégeois Jacques de Hemricourt (1333-1403) ds GdfC 8, 42a s.v. *afoiblir* : *li pays est afloivis durement d'oneur* et DMF s.v. *affaiblir* : *car tote honeur et chevalerie en fut folée et ly pais afloivis* (Guerres Awans B, 46) et *afloivir* ds Bormans et Body, 1869, 137. Voir aussi FEW 3, 616b.

assise s.f. "donner à manger" dans *donner d'*- 6986. – Comme le remarque Roques 2007, 193 : « […] en ce sens [le vocable] peut être attribué au Nord. »

moie s.f. "tas" dans *a grant moie* "en abondance" 7042. – Expression plutôt picarde.

osse s.f. "os" 877 – wall., lorr., flandr.

sort (*Q sourt*) *s.m.* "source". – À l'exemple repéré par Roques, v. 7552, on peut en ajouter six autres : deux associés avec *fontaine* 6733, 11011 ; deux comme "source" en collocation avec le vocable *principe* 2359, 9270 ; un en collocation avec *chief* 6404 ; plus *li sors de la guerre* 9944 (refait ds *Q*) où *li sors* a le sens de "origine, cause". Comme le remarque Roques : « Le FEW 12, 460a en a réuni des attestations dialectales modernes en Wallonie, dans les Ardennes et en Gaumais. L'aire médiévale du mot paraît couvrir le Hainaut, la Wallonie, la Champagne et s'être étendue jusqu'au nord de la Bourgogne. »

sourdon s.m. "source". – Aux exemples repérés par Roques 7564, 7567, on peut en ajouter quatre autres : 5 *li sourdons* (d'un peuple, les Goths), 1856 *sourdon* (d'un désaccord), 8632 *sourdon* (d'un fleuve), 11092 Dieu comme *sourdon* premier. Comme le remarque Roques : « Toutes les attestations anciennes connues du mot sont dans Gdf 7, 527a, et elles sont liégeoises (1285), ou chez Watriquet de Couvin (wall., 1320) ou dans le Psautier de Metz (lorr., 1365). On peut y ajouter LaurinT 8671 (3^e^t. XIII^e^ s., qui est assurément septentrional). Les attestations dialectales fournies par le FEW 12, 460a se situent en Wallonie, dans les Ardennes et en Lorraine, [...]. »

À ceux-ci, on peut ajouter une série importante de vocables[25] qui nous orientent, presque sans exception, vers les régions du Nord picard (la Flandre, le Hainaut, les Ardennes), du Nord-Est (la Wallonie), de l'Est (la Champagne septentrionale et orientale, la Lorraine et la Bourgogne) et même quelquefois du Sud-Est (la Franche-Comté)[26] :

[23] Roques les a identifiés selon l'édition de 1250 vers dans l'anthologie d'Atkinson/Babbi 2000, 45-91. Nous avons changé les références aux vers pour correspondre à l'édition toujours en préparation.

[24] Les sigles des ouvrages suivent, en principe, ceux du DEAF.

[25] Nous avons inclus dans cette liste des graphies plutôt dialectales, telles que *auïr*, *foible, funquiere, pril* etc.

[26] Les occurrences de quelques-uns de ces vocables ou de ces graphies dans l'Ouest, ou dans des textes anglo-normands, normands ou même orléanais valent la peine

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

ahanner (*Q ahenner*) *v.tr.* “cultiver, labourer, semer (le blé)” 2085, 2103, 2642 [...] *ahanner en euls* (les champs) *ta semence.* – Roques 2007, 193 (pic., henn., champ.).

[*aig(g)rier*] *v.tr.* “incommoder” 3051 *se* […] *li adverse* (Fortune) *un poy t’aigrie* (*Q te guerrie*) ; 9576 *Que nulle adversité l’aiggrie.* – Voir Matsumura 1998, 132 (JourdBlAlM), Roques RLiR 60, 297 (BelleHelR) et Matsumura RLiR 61, 597 (HugCapLb), mot attesté surtout en Picardie. Cf. Gdf 1, 185c avec le sens d’“incommoder” Mousket henn., OgDanB pic., ChronGuescC. Les exemples de TL 1, 235 sont pic., flandr. et henn.

amassé p.p. comme *adj.* “riche, nanti” 3075, 4926. – Dans ce sens, voir Gdf 1, 250c Watriquet de Couvin, henn. et TL 1, 325.

auïr 465, *auÿr* 8962 “entendre”. – FEW 1,173a *auir* pic. ; FEW 25, 837b *auyr* RenContrR (champ.), PhMézMarW (pic.) ; Gdf 5, 584b Fossetier henn.

biquet s.m. “petite balance pour les pesées délicates” 10787 *Et tout balance a vray biquet / D’un soel regart, d’un seul niquet* ; 12072 *D’un soel regart a son biquet Juste,* [...].– FEW 1, 359b, mfr. depuis 1399. Les exemples offerts par FEW (en principe “fléau de balance”) sont wall., henn., rouchi, flandr. DMF PhMézPelC pic. 1386-1389. On ne voit pas exactement en quoi consiste la ‘balance’ du *biquet* de Gdf 1, 652a (Lille, 1355), employé pour tirer les traverses dans la construction : « Pour .i. reuwet de fier servant a un *biquet* dont on se aida a saquier les entretoises ».

boudine s.f. “ventre” 882 *La nature de la seraine, / Boudine et corps et face humaine.* – Dans le sens de “ventre” plutôt que “nombril”, voir GodBouillBruxR t.2, henn. ca 1356 (auteur liég. selon Gröber, *Grundriss* 1, 1902, p. 814) ; DMF Froissart et Molinet ; Gdf 1, 695c-696a ; TL 1, 1023 ; FEW 1, 421a ; Matsumura 2006, 703 (*boutine* VMortAnW 190, 9, art.) et toute une série de références aux exemples régionaux (pic. et henn. pour la plupart) ds Roques RLiR 60, 297 (BelleHelR) ; Roques RLiR 63, 622 (PercefR[3]) ; Roques RLiR 66, 301 ; Matsumura RLiR 67, 606 (BaudSbC). Les vers 877-894 offrent une description des sirènes. Le sens de *corps* (v. 882) est limité à l’idée du ‘tronc’. La description continue (v. 885-894) : *Bas a pennes* (ailes) *entour ses rains* (la région lombaire)./*Dont quant elle estent les rains* (ailerons)[27]*,/ Plus tost s’espaint, moet et escrolle/Qu’oisillons qui par mi l’air vole.*

delire v.tr. “trier, choisir, élire” 3127 *Car en apiert l’esteut delire* ; *deluire* 1051 *Pour miex deluire en mon visage / Le mesaise de mon corage.* – FEW 3, 34a donne des attestations dialectales en Champagne (*deluire*), en Bourgogne (*delure*) et en Franche-Comté. Voir Roques, 2007, 199 où il ajoute v. 4978 du BoeceRenA frc. et identifie les attestations orléanaises de Gdf 2, 484b : RenAndJ (ms. frc. faibles traits lorr.), GGuiW (1307) et *Comptes de l’H.-D. d’Orléans* (1408-1409).

d’être notées, mais évidemment elles n’entrent pas en ligne de compte dans la détermination de l’origine régionale de ce texte particulier. Par contre, il y a quelques vocables (tels : *delire*, *donne*, *niquet*, *ongier*) qui suggèrent une couche régionale champ. mérid., bourg. et frc. Il vaut la peine de se rappeler que dans les années 1370 la Franche-Comté, les duchés de Lorraine et de Luxembourg, le comté de Hainaut et l’évêché de Liège faisaient partie de l’Empire.

27 Le sens qu’il nous faut attribuer aux ‘rains’ du vers 886 est “ailerons”, sens que nous n’avons pas encore repéré dans les dictionnaires.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

[*despaisier*] *v.pron.* “s’agiter, s’inquiéter” 683 *se plaint et despaise / Et pleure* ; 1062 (il) *s’en despaise a desmesure* ; 3574 *Ploere en grant doel et se despaise*. – Cf. FEW 8, 94a ; Matsumura RLiR 67, 607 (BaudSebC).

– “se mettre en colère” 7099 *Car li dieuesse s’en despaise / Et le* (Tityus) *condampne a la fournaise / D’infer.* – FEW 8, 94a et TL 2, 1676 BaudSebB rouchi, ca 1365. Les exemples du *p.p. despaisié* en emploi adjectival de TL et de Gdf 2, 619c-620a sont d’origine pic., henn., flandr. Cf. Roques RLiR 60, 297 (BelleHelR).

devantrien adj. “antérieur” 11959 (*Q* réfection) *Ne Dieu pour devantrien n’entens / Pour ce qu’il soit devant en temps* [*CP antiquior* V,6.11]*, devantrienne* 10849 (*Q davantrienne*) *N’il n’esteut dire ne tenir / Necessairement avenir, / Pour congnoissance devantrienne / De Dieu, nulle cose terrienne.* Ce vocable se trouve dans des textes wall. [DialGreg, JobGreg] et lorr. [SBernAn[1]] du XII[e] et XIII[e] siècles (Gdf 2, 697c-698a, TL 2, 1862-1863, FEW 24, 33b). Les sens qui lui sont attribués sont “intérieur, intime, du dedans”. Le mot se retrouve vers 1400 dans le *Geste Liège*, texte liégeois de Jean d’Outremeuse (DMF s.v. *devantrien*) et FEW 24, 33b fait noter l’adj. liégeois *divintrin* “de l’intérieur”. Selon les deux occurrences de cet adjectif dans le *Boece en rime* le sens est “antérieur” plutôt que “intérieur”.

dissence s.f. “dissension, désaccord” 1856 (*Q descordance*) *Le sourdon de celle dissence*. – Mot essentiellement picard. Gdf 2, 726a, TL 2, 1954-1955, FEW 3, 99a. Voir VR 11, 203 (Dupire) et Roques RLiR 65, 614 (MistLille…K, t. 1, en partic. doc. fin XIV[e] s.). Cf. JFevLeesceH v. 3, pic. mérid. ca 1384, *J’ai parlé de la grant dissence/Et des tourmens de mariage*.

donne s.f. “donation” 3867 *Car fortune ne te fait donne / De ce que nature ne donne* ; 7391 *trop grant plenté* […] *de richeces et de donnes* […] *eut Aryons.* – Les exemples de TL 2, 2010-2011 sont du Nord, du N.-E. (y compris PoèmeMorB 656), de l’Est et un exemple de JoufrF (S.-E.). Ceux de Gdf 2, 744a incluent DialAmeB lorr. du Nord, DialGregF wall., JobGregF wall., RegrSLouisM ms. frc. (Joinville) et des documents de Lille (CartMarquetteV et Cout. de Lille). FEW 3, 136b morv., frc., sav. et 136a fait mention de son emploi dans la région d’Annecy. Voir aussi l’exemple dans une traduction wallonne (ca 1200) du Sermon XXVI de Saint Bernard, où il parle des ‘spirituez dones’ de son frère Gérard, *dones* 42 *donorum* “dons” (Henry 1973, 355).

emprienter (*Q emprainter*) *v.tr.*, “marquer, laisser l’empreinte de” 11360, 11366, 11370, 11569 (*Q empraindre*) ; 3379 (*Q prenoit*) *c’est une lettre / Quë on emprientoit par arsure/As malvais*

“recevoir la marque de” 11605 (*Q emprainter*)

“empreindre” 12048 *emprientes* ind. prés.2 (*Q emprainte*) *Ne celles que tu vois presentes, Leur emprientes tu point në entes / Nulle necessaire avenue / Par ton regart* [...] ? [*CP* Num enim quae praesentia cernis, aliquam eis neccesitatem tuus addit intuitus ? V,6.19]

v.pron. “s’imprimer” 11576 (*Q s’emprainte*) *Fors tant seulement qu’il rechoive/La fourme* [...] / *Et qu’il empriengne en lui l’empriente/Qui de defors en lui s’empriente* (v. 11573-11576)

v.intr. “laisser une empreinte” 11568 (*Q emprennent*) *Fors tant com les coses defors / Emprientent et sont ad ce fors/D’emprienter en nous* […] *quanques on poet savoir* (v. 11567-11570)

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Cf. FEW 4, 604-605 : « Lt. IMPRIMERE lebt nur im gallorom. weiter. Hier ist es lautlich beeinflusst worden von IMPINGERE “hineinstossen”, “enfoncer” ». À part les exemples tirés de Machaut (Ardennes), tous les exemples de Gdf 3, 71a *empreinter, emprienter* CoucyChans pic., J. de Hesdin art., PastoraletK pic., GesteDucsBourg henn., BaudCondS henn., de TL 3, 131 et du DMF (s.v. *empreinter*)[28] sont des textes ou des manuscrits avec des traits art., pic., et henn. Cf. Gui de Mori, *Le remaniement du Roman de la Rose* (Tournai, fin XIII^e^ s.), Valentini 2007, VIII, 74 ; XLI 85.

[*enaatir*] *v.pron.* “se faire fort de” 4581 *Convoiteux d’oÿr tels merveilles, / Me suy de parler enaatis* (*Q enhatis*). – Cf. *äatir* TL 1, 32-33 et *enhatir* TL 3, 423, et FEW 16, 179b s.v. *HATJAN ; voir en part. 179b-180a pour un commentaire sur *ahatir, enhatir* et FEW 15, 2, 90a-b s.v. ETIA (anord.) *aatir*, *ahatir* “se faire fort de” et le croisement possible avec *HATJAN. Cf. aussi *ahaitir, eatir* Gdf 1, 11b et 13a-b pour des exemples (surtout pic., henn, rouchi) de ‘aati’ *p.p.* avec le sens de “empressé, animé d’une grande ardeur”. DMF, s.v. *aatir*, offre des exemples, pour la plupart picards, du p.p. ‘aati’ en emploi adj. avec le sens de “empressé de” ; par ex. FroissMel et JCourtPlaitAK pic. La graphie *enaatir* serait due probablement à un croisement de l’afr. *enhatir* et de *aatir.*

entaite adj.f. “entière” *volentés* - 6446, 8724. – TL 3, 550 BrutMunH traits de l’Ouest et pic. Cf. Roques 2008, 623 AlexParHM pic. (cf. Gdf 3, 248b, dernier ex.), RigomerF pic., BodelCongéR (mss pic., wall., frc.), GuillAmAmJ pic., TroisAmA flandr. (cf. ZrP 22, 86, v. 178), JCondS henn., WatrS henn., HuonSQuenL pic. (ms. flandr.). Le mot, très usuel au XIII^e^ s. et dans la première moitié du XIV^e^ s., devient rarissime après GuillMach, dernière att. en 1385, cf. DMF HeraudChandosT henn., 1385 et PercefR 1, 342/11 (henn., remaniement du XV^e^ s.). Il ne vit plus que dans une petite aire wallonne (Liège-Malmédy), cf. FEW 4, 731b, Roques 1978, 165[29].

[*entoueller*] *v. tr.* “plonger (dans le désordre)” 8461 *L’autre d’ireur qui l’entouelle / En penser de coer*

– *v.pron.* “s’envelopper” 8473 *Ne vois tu dont com s’entouelle / En ordure homs qui a mal veille.* TL 3, 603, offre un exemple d’un emploi comme v. pron.

Les exemples de Gdf 3, 271c-272a incluent des exemples flandriens, d’autres de Froissart et de BaudSebC (rouchi), et d’autres encore lorrains (Geste des Lorrains), auxquels TL 3, 603 ajoute SoneG pic./wall., MenReimsW lorr. À part l’exemple de Gerson (d’origine ardennoise) cité dans le DMF, l’origine régionale de ChastelPerB est classifiée comme inconnue. Cf. FEW 13, 2, 394b.

entrien adj. “intérieur” 3784 (*Q* réfection), 4716 (*Q entriens*), 9504 (*Q* réfection) *Diex qui est phisicïiens / Et recteres des coers entriens.*

– *f. entrienne* 1162 (*Q enterine*), 4650 (*Q derraine*), 5220 (*Q enterienne*), 5276 (*Q enterienne*), 6292 (*Q entiere*) [*CP* interiore (...) sede III,11.22], 6701 (*Q entriennes*)

[28] Parmi d’autres collectés par G. Roques, je note : « A Pierre Crissembien, tailleur des quings de la monnoye du roy ns. à Tournai, pour son salaire d’avoir taillié et emprienté lesd. vj paires destenelles », Comptes de Tournai (fin XIV^e^ s.-déb. XV^e^ s.), ds *Bulletin de la société historique et littéraire de Tournai*, 5, 1858, 74 ; et 1487 cf. BrunetManuel 2, 469a « Cy finist Listoire, emprientee en Anvers par moy Gherard Leeu. »

[29] Je suis redevable de plusieurs de ces informations à Gilles Roques.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Et toutes ces coses supdittes / As tu monstrees et explites / Par entriennes probations [*CP* insitis …probationis III,12.35], 6844 (*Q enterienne*), 7572 (*Q* omis), 7616 (*Q entrienne*) *Cerberus* […] *s'esbahist quant raisons entrienne / Li conclut en mi le visage / Le grant pril de son amistage*, 11420 (*Q outraine*). – On aura remarqué que le scribe *Q* hésite entre les graphies *entrien*, *enterin* et *enterien*. FEW 4, 750a-b (INTERANEA) donne *enterain* "intérieur" ca 1510 ; Gdf 3, 259b *enterain* "intérieur" Fossetier, wall. déb. XVI^{e} s. et Gdf 3, 274b *entrain* "intérieur" Gerson, *l'Aiguillon d'amour*, éd. 1488 (Ardennes). Première attestation.

Les exemples d'*enterin* Gdf 3 260c-261a, avec les sens d'"entier" "intègre, loyal", de même que ceux de TL 3, 588-589 dérivent du lat. (INTEGER) FEW 4, 735a.

ferir v.pron. "se précipiter" 5175 *Ensi se fri a mort ysnel / Par le venin de son anel* (il s'agit de la mort de Sénèque). – La seule forme de ce verbe qui nous retient ici est le *p.s.3 se fri* où cet emploi du verbe comme pronominal a le sens de "se précipiter, se précipiter avec ardeur", cf. Gdf 3, 756b, TL 3, 1736, 9-25 et DMF s.v. *ferir*, C, 1à où, à deux ou trois exceptions près, cette acception du verbe se trouve dans les textes pic., henn., rouchi, champ. et lorr. Quant à l'effacement de *e* atone dans *fri,* on le rencontre dans des textes tels que RichH pic. orient. (ms. Turin, Hain. XIV^{e} s.), HuonG pic. 4743, BaudSebC rouchi, *Chronique anc.* ms. Tournai (cf. Gdf 3, 756a), VoeuxPaonR lorr., Horn agn.

[*flastrir*] *v.tr.* "marquer d'un fer rouge" 1764 *On flastrist* (*Q seignast*) *leur front de fer chaut*. – À part l'exemple de GdfC tiré de AssJérJIbB, Chypre, avant 1266 (cf. Matsumura, RLiR 68, 582-594), les autres exemples de GdfC 9, 625c et Gdf 4, 27c sont des documents wallons ou picards (Valenciennes 1273, Lille 1329).

foible adj. "faible" 4885, 8342 ; *fleble* 5459 (*Q* omis) ; *feble* 8290 (*Q fleves*) ; *feble* 8686 (*Q foibles*) "de peu de puissance" *herbes febles*. – Gossen (1970, § 53) donne les graphies de *foivle* AdHalePartN art., *fevle, foible* VMortAnW art., *foible* CIIEspF pic. (ms. henn.), MousketR henn., *feble* ViolB pic. Les graphies *foible* et *feble* (Gdf 4, 42a-c, GdfC 9, 632a, TL 3, 1971-1972) couvrent des aires assez étendues (cf. DMF). Plus restreintes dans leur usage sont les graphies *fleble* (*P*) et *fleve* (*Q*). Fouché (1952-1961, 3, 685) note les formes de l'a.fr. qui commencent par *fl* (avec une dissimilation inverse) *floibe* et *floive* à l'Est et au Nord-Est, observation qui est confirmée par les exemples de Gdf (*fleve, flave, floive, flebe*) et TL (*flaive, fleve, flave, flebe*) tirés des textes et des documents lorr., wall., liég., frc., lyon. Chez Machaut on trouve *flewes*, *floibe* à côté de *foible*. La forme *flebe* se rencontre aussi dans des textes normands, ModusT 37, 8 (TL 3, 1971) et *fleble* se rencontre dans OresmeEconM (Gdf 4, 42b). Ces deux dernières formes se rencontrent aussi dans des textes agn., voir AND s.v. feble 297a ; FEW 3, 615b-616a.

funquiere s.f. "fumée" 729. – Graphie picarde pour *fungiere*. Gdf 4, 183a *funkiere* ; FEW 3, 851b ; cf. *la funkiere del sacrefice* Heist 1960, 198 (ms. Arsenal 3516, art. 1267) et *la funkiere* […] *d'Infer* Woledge 1939, 112 (ms. Arsenal 3516). Voir aussi DMF s.v. *funquiere*, Jean de Haynin, *la funquierre du fu*, 1466-1477, Hain. belge., et *funkiere* ds Smet (*Chroniques de Flandre*) 1841, 2, p. 54 et p. 84.

yssue s.f. "parenté" 7529 *Si ont un naistre et yssue une*. – TL 4, 1489, 27-31 cite les textes pic. EscanM (EscanT 186) et HugCapLb, auxquels on peut ajouter JourdBlAlM 7055*T*, voir Matsumura 1998, 161.

jouenenchiaus s.m. "jeune homme, jouvenceau" 3039 (*jonenchiaus Q*) *An apresis tu jouenenchiaus*. – Pour l'interprétation de la forme 'jouenenchiaus' (3 syllabes), voir

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Roques, RLiR 75, 250 [JLongOdo]. Cette forme se rencontre dans les textes PoèmeMorB 485 (wall. ca 1200), MousketR (henn. ca 1243), BalJosCamA (pic. ca 1300), SJeanEvOctH (Var. 543, 597 ms. Bern 388). Cf. Gdf 4, 664c, TL 4, 1816 et DEAF J636, 12-36, DMF s.v. *jovenencel*. Cf. *jouenece* "jeunesse" 1168.

laiier v.tr. "abandonner, quitter" 679 *Ami, que me laiiés vous tant? / Qu'ensy chiet, mal ert an estant*, 11042 *Aprés c'ert cose trop felonne* [...] *Le mal punir, les bons paiier, / De ce qu'il ne porrent laiier.* – Sur ce verbe du Nord, du Nord-Est et de l'Est, voir FEW 5, 227a-b ; Stimm 1975, 371-383, en part. 376-378 ; Matsumura 2006, 705 (VMortAnW passim), cf. Roques RLiR 57, 302 (*entrelaianz* CesTuimAl 6645) ; 60, 611 (CourtArrH).

Les exemples de ce verbe employés dans ce sens, retrouvés dans Gdf 4, 700a-b (cf. TL 5, 69), montrent son usage dans les textes, pic., henn., wall., lorr. Gdf 4, 700b note que le wallon de Mons dit encore *layer,* et lorr. (Rémilly) et bourg. (Yonne) *laier.*

[*mainbourner*] *v.tr.* "administrer, gouverner" 4559 [...] *amour qui les cieuls mainbourne*, 5057 *les dignetés* [...] *se deffont / Quant malvais homme les mainbournent.* – Pour *mainbourner* au lieu de *mainbournir* voir Roques 2007, 196. C'est un type qui n'est représenté que dans les parlers modernes de la Wallonie et du Hainaut. Cf. FEW 16, 579b.

mails adj. et *subs.* 401, 545, 806, 1979*,* 8178, 8221, 8224, 8290, 8341, 9104, 12296 ; *mailse f.* 2202, 2215, 2216, 2648, 4157, 4501, 4505, 4508, 4511, 4632, 7016, 8716, 8729, 9596, 9812, 10751 ; *maise* 108, 3304. – C'est la forme *mai(l)s(e)* que *P* emploie fréquemment pour l'adj. ou subst. "mauvais, méchant". Cf., par ex., l'expression proverbiale v. 108 : *De maise vie, yssue torte*. Les formes employées régulièrement sont *malvais* [*Q mauvais* graphie rég.] *adj* et *subst.* 44, 1252 etc. ; *mailvaise* 6867 ; *mauvaise* 1443. Correspondant à l'emploi de *mails(e)*, on note les variantes suivantes de *Q* : *nuysables* 1979, *orde* 2202, *male* 2215, 2216, 4511, 7016, 9596, 9812, *maus* (empl. adj.) 8341, *mauls* 8178 ; au v. 4632 *mailse saveur* devient *amere saveur.* 'Mailse' n'apparaît qu'une seule fois sous la plume de *Q*, *mailse vie* 8729. La seule occurrence de *mais* masc. sg. dans la tradition manuscrite se trouve dans le ms *Q*, v. 9476 *Sache qu'il soit ou mais ou bons*, là ou *P* emploie *malvais* ! De la forme *mais*, cf. FEW 6, 1, 103a : « In einem grossen peripherischen kreis um die Ile-de-France herum, vom Maine über die Pikardie (hier die meisten alten belege), Wallonie bis in die Vogesen zeigt sich die volkstümlichkeit von *mauvais* auch in der entstehung einer kurz form *mais.* » Ceci est illustré par la série de textes cités (norm., pic., arden., rouchi, champ. sept.) ds FEW 6, 1, 100b et les expressions *en maise vente* (champ.), *sans maise ocoison* (henn.) 101a. Cf. A. Horning 1924, 197-199. D'après les rimes aux vv. 4501 (*mailse* : *aise*) et 8221 (*mails* : *mais* conj.), on peut voir que le *l* qui apparaît dans ces formes n'est que graphique. Voir Matsumura RLiR 67, 608 (BaudSebC) ; Matsumura RLiR 69, 589 (MistLille…K, t. 3).

mailsté(s) s.f. "méchanceté, mauvaise action" apparaît plusieurs fois dans le texte de *P* à côté des formes plus usuelles de *malvaisté(s)* 79 etc. ; *malvaistiés* 1448. – Ainsi, nous avons *mailsté(s)* aux v. 7639, 8815, 8817, 9040, 9042, 9694, 10344, 10346. *Q* n'en garde que *maisté* au vers 8815 ; il semble préférer des vocables tels que *vice, maladie, mauvaité* dans les contextes correspondants. Cf. FEW 6, 1, 103a et 'maisitié' FEW 6, 1, 101b et les exemples de *maiseté*/ *maistié* DMF (région du Nord), auxquels on peut ajouter *maistié* CantTresH 1638 (pic. ca 1300) ; *maitié* ProprChosZ 10, 320 et 11, 346

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

(pic. 2e q. XIVe s.) ; *maitié* ProprChosMirK 4, 246 et 6 84 ; *maisete (t)* JArkAmP 2,42, - 2,45 et 2,71 (liég. mil. XIVe s.) ; *maiseté* GodBouillBruxR 32498 (henn. ca 1356) ; *maiseté* Matsumura RLiR 67, 608 (BaudSebC) ; *maisetés* ChronPBas 3, 256 (flandr. ca 1458) ; et exceptionnellement un exemple qui serait agn. *maestiez* LegApostR 1, 445 (mil. XIIIe s.).

maisement adv. "mal, méchamment" 109, 1467 ; *mailsement* 5628. – Forme plutôt pic., flandr., henn., champ. sept., FEW 6, 1, 101a (MonGuillC pic. mérid, GarcAvR pic., Apol3L pic., CoutHain, MonstresH [Nord], BibleBNfr1753L pic., GuillMach champ. sept., CohenRég, henn.) et rouchi, cf. Matsumura RLiR 67, 608 (BaudSebC) et Gdf 5, 94ab, TL 5, 876-877, DMF.

malnette adj.f.sg. "malpropre" 11850 *amour malnette*. – Gdf 5, 125b, *maulsnettes bestes* Doc. 1400-1500 Valenciennes ; Namur, *mânè* "sale" ; Jura et Suisse rom., *maunet*, "malpropre". FEW 7, 148b, XVe s. Parmi d'autres exemples du XVe s., on note *malnecte* René d'Anjou, *Le Livre de cuer d'amours espris* 1457 (éd. Wharton, v. 45) et *mal nette* ChastellK 4, 322 (flandr. ca 1465). Première attestation.

meffaiture s.f. "méfait, mauvaise action" 425. – FEW 3, 348b ; Gdf 5, 282b-283a, Sent. de Liège, (1468) v. 136[30] ; cf. A. Långfors, *Rom*. 40, 565 *Du Mesdisant* texte pic. XIIIe s. (TL 5, 1636, 36-41). Voir aussi CassidP pic. 2, 441, CoincyChristO 1454, CoincyI-Mir37K 807, DieuAmO pic. 408, HelcanusN pic. 87, 56 var., HistFécL 4253 (norm. mais très près de la Picardie), MorPhilP 325 et 5650 ; DMF Molinet.

[meier] v.tr. "soigner" 9646 *Providence le sane et meie (Q Pourveance li donne aye)*. Ce serait une forme du verbe plutôt wallon, *medier*, *medir* (FEW 6, 1, 596a s.v. MEDICARI). Cf. l'expression *'medient et sanent les plaies'* de Jean D'Outremeuse (JPreis-MyrB a. 1400, t.1, 293). On rencontre les formes liégeoises de *medïer* et *medeier* dans le texte liégeois de la première moitié du XVe siècle AlgorLiègeW (voir FEW). Le même verbe se rencontre sous la forme de *medir* dans JPreisLiègeB (a. 1400) et Terre Jauche D, 1479-1480 (voir DMF s.v. *medir*), et sous la forme de *megier*, *meger*, *meigier* dans Gdf 5, 215c-216a, qui incluent des exemples du XIIIe s. dans AssJérJIb et ContGuilTyrA.

miechee s.f. "hydromel" 3988 (*Q mielle*). – DMF s.v. *miessee.* Gdf 5, 327a s.v. *mies* et 327b *miessee,* JStavB wall. *miese*. FEW 16, 545b s.v. MEDUS, *mies* wall., henn., flandr., pic. XIIIe s.-1419.

mu p.p. de *movoir* comme *adj.* "irrité, furieux" 10044 (Ulysse) *ot esté mu* (contre Philomenus), / *Car ses compagnons ot mengiés*. – Dans ce sens, *mu* pourrait être un régionalisme. Cf. Gdf 5, 435c *Chron. de Monstrelet* pic.[31] (1re m. XVe s.), et DMF *se movoir* "s'irriter, se mettre en colère" PassSemD bourg. (1re m. XVe s.).

muyaus adj. "muet" 2934, *muyelle f.* 295. FEW 6, 3, 312b. DMF (s.v. *muel*) dit : « formes graphiques fréq. dans les dial. du Nord et du N.-E. ». – En ce qui concerne la forme fém. *muyelle* BW 1950, 402a nous dit : « L'extrême Nord-Est dit *muel*, usuel au moyen âge. » Pour l'aspect régional du mot, voir Roques RLiR 50, 125-128 (SJeanEvW)

30 Voir BbgGdf : P. F. X. de Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, 1455-1505, *Collection des chroniques belges*, Bruxelles, 1844, 320-325.

31 On se rappelle qu'Enguerrand de Monstrelet fut au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne et Comte de Flandres.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

(*muel* 126, pic. wall. lorr., prob. champ.) ; Roques RLiR 61, 594 (DolopL) ; Matsumura 1998, 147 (JourdBlAlM) ; Matsumura 2006, 705-706.

niquet s.m. "inclination de tête (en signe d'approbation)" 10788 *Et tout balance a vray biquet / D'un soel regart, d'un soel niquet*, 12071 *A tout vir d'un simple niquet*. – Gdf 5, 499c JSchelerJPreis fin XIV^e^ s. (liég.) ; FEW 16, 600b, ca 1380. Gdf 5, 500a note l'expression régionale *faire un niquet* "faire un somme après le dîner" (wall., henn., rouchi, Doubs) et *niquet* "mouvement de tête" bourg., Beaune. FEW 16, 601a « Das wort lebt im pik. wallon. frcomt. bourg. Schweiz ».

[*ongier*] "fréquenter, passer son temps, circuler" 9941 […] *poisson qui onge / En cest mer com une esponge*. – Cf. FEW 17, 413b s.v. anfrk. *UMBEGAN "herumgehen". Dans le sens proposé, ce verbe apparaît plutôt dans des textes ou manuscrits bourg. et champ. méridional : RicheutL, GirRossAlM, RenContrR. Gdf 3, 169a *engier* ; TL 6, 1117, 26-41.

opinion s.f. "intention" 10575 *Des .ii. oevres confluens une / Cose dont, sans oppinion, / Et qui vient sans entention*. – Sur le caractère régional du sens "intention" attribué à 'opinion', voir Roques RLiR 60, 297 (BelleHelR) et Matsumura RLiR 61, 597 (HugCapLb), Matsumura 1998, 148 (JourdBlAlM) et Matsumura RLiR 67, 608 (BaudSebC). Cf. GdfC 10, 235b ; les textes cités incluent JourdBlAlM et FroissS pic., HugCapLb pic. sept., DeschQ champ. sept., BelleHelR henn. et d'autres pic. et henn.

[*pennir*] *v.tr.* "saisir, confisquer" 10323 *Chils Enander cui pennissoit / Cacus ses boés et ravissoit* [...]. – Il s'agit des bœufs d'Enander, saisis et enlevés par Cacus. Gdf 5, 721a, Doc. lorr. 1331, 1337 ; TL 7, 132 SBernAn[1]F lorr. ; FEW 7, 556b.

pleuve s.f. "pluie" 2730, 2757, 2964, 2973, 3499, 9754 *pleuves divers*. – FEW 9, 105a afr. *plueve* (flandr. pic. XIII^e^ s.), *pleuve* (pic. XIII^e^ s.). Cf. Roques RLiR 60, 297 (BelleHelR), Matsumura 1998, 149 (JourdBlAlM). Les exemples de la graphie 'pleuve' de TL 7, 1204 sont des textes pic. (EchecsAmK, BalJosCamA, RigomerF) et henn. (MousketR).

poursainte s.f. "extraction, groupement social" 403, "parenté" 5298 (*Q pourchainte*) ; *pourchainte* "parenté, sphère d'influence" 4702. – Gdf 6, 283b "extraction, parenté" 1300, *Registres de Philippe IV le Bel*, Arch. JJ 38 f. 24*r*. FEW 2, 1, 680b donne les graphies *porchainte* aflandr., *poursainte* achamp. (Rethel 1258), mais le sens "région située autour de la ville, limitée par des bornes et soumise à la juridiction échevinale" se rapproche de celui des premiers exemples de Gdf, c'est-à-dire "enceinte, pourtour" ; cf. TL 7, 1479 *porceinte* "Umkreis".

pertrus s.m. "ouverture, trou" 9021 [*CP* rimula] (*Q protruis*) et *Q pertruis* 1524, 2345 là où *P* choisit *traus* "trou". – La graphie *-tr-* (cf. *pertuis* Gdf 6, 117a) se retrouve dans les régions du Nord, Picardie, Flandre, Champagne ; FEW, 8, 289a s.v. PERTUSIARE.

[*plonquier*] *v.tr.* "plonger dans" 6281 *Dont leur rachine plonque (Q plunge) en terre*, ind. prés.3 ; 1057 [*CP* mersa] *pensee plonquie en parfont*, p.p.f. (*Q omis*)

– *v.pron.* "se plonger dans" 6281 (Böetes) *se plonque* (*Q couche*) *tard en la mer*. – Cf. Matsumura, 1998, 149-150 (JourdBlAlM) ; FEW 9, 93a cite liég. nam. *plonkî*, tandis que TL 7, 1185, 14 enregistre *plonkier* FroissMelL. Et Matsumura cite une série de textes (pic., henn., wall.) où on trouve cette graphie régionale.

On trouve des formes du verbe *plongier v.tr.* "plonger, immerger" *plongie en larmes* 1037, *en larmes plongiet* 1139 (*Q plungié*) ; "précipiter" 7654 (*Q omis*) (Yxion)

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

plongiés au bas ; *v.pron.* “se précipiter” 7901 (Orpheus) *se plonge en enfer* (*Q omis*). Dans le PoèmeMorB nous trouvons les deux graphies, *plonger* et *plonchier.*

pril, prieus, prilleus, *preche, preceux, vigreusement.* Ces mots sont témoins de l’effacement de *e* atone (Gossen, 1970, § 37), phénomène picard :

pril s.m. “péril, danger” 1130, 1913, 4305 etc.[32] ; *prieus pl.* 5404, 6294

prilleus adj “périlleux, dangereux” 245, 3768

preche “paresse” 10112 (*Q vice*)

preceux “paresseux” 8607 (*Q precheus*)

vigreusement adv. “avec fermeté et netteté” 2513 (*Q viguereusement*), cf. *vigreus* HemH pic. (Gossen, 1970, § 37)

preche “prouesse , vaillance” 7352. – Dans ce cas, il s’agit de l’effacement d’un *o* atone. *Q* l’a résolu comme *peresche* “paresse”, ce qui donne un sens en contradiction avec le contexte.

Les exemples de *pril*, *prieus, prilleus* de FEW 8, 242a-b et de GdfC 10, 391a sont de l’Artois, de Tournai, de la Flandre et du Hainaut (rouchi), auxquels on peut ajouter AmeBerl pic. (ZrP 13, 45). Il est curieux que, à part l’exemple de *precheus* 8607, ce trait soit absent du ms. *Q*, qui écrit *peril, perilleus* etc. avec des réfections nécessitées par le compte syllabique. À part l’importance de ces formes pour le compte syllabique, la rime *prils* : *pris* 4305 tend à confirmer cette forme comme celle du poète.

proimeté s.f. “lien étroit d’amitié, d’affinité” 3163 (*pourveoir Q*) [*CP* propinquitatis II,3.5]. *Et n’est, de proimeté, maniere / Si precïeuse ne si chiere ; / Car trop miex vault bien estre amés / Que parens sans amour clamés.* – Cf. *proismeté* DMF *Hist. Chron. Flandres* ca 1342-1383 ; Gdf 6, 430c, Froissart, docs. pic., flandr., henn., wall. ; TL 7, 1964 BeaumS pic., RoisinM flandr ; CommPsIAG (wall.) 4, 61 ; Morlet (Champagne) ; JerusBaudG 5180. Voir aussi Matsumura 2006, 704-705 (VMortAnW 266,4 “droit lignager”), FEW 9, 489b, *proimeté* JeuxPartL. Pour l’amuïssement de *s* devant consonne du ms. wallon qu’est le Bnf fr. 24764 (DialGregF), voir Wilmotte 1900, 49 (*proimes*).

purain adj. “sans tache, pure” 3267 *couleur puraine.* – Gdf 6, 468b ; TL 7, 2094 ; FEW 9, 619b, textes pic., henn., flandr., rouchi. DMF Molinet, Wavrin, Froissart.

[*rakier*] *v.tr* “cracher” 4121 *il mordi / Se langue* [...] */ Et le raka en mi la bouke / Dou tirant.* – TL 8, 134 s.v. *rachier* ; GdfC 9, 238a s.v. *cracher* ; FEW 10, 35a. Textes norm., art., pic., rouchi, wall., lorr., champ., cf. ChirAlbT s.v. *raichier* p. 285a ; Matsumura RLiR 67, 609 (BaudSebC).

[*ramollier*] *v. intr.* “devenir mou” 2083 *ramollie* ind. prés. 3 *Quant printemps naist et ramollie* ; 9189 (*Q raflemme*) *ramollie* p.p.f. *le terre tres dure* [...] *est ramollie*[33] *et resolue.* – Gdf 6, 582a BaudSeb rouchi ca 1365 ; DMF EvrartContyEchG pic. ca 1400 ; FEW 6, 3, 54a.

[*redoussier*] *v.tr.* “émousser”, *redoussiés p.p.m.sg.,c.s.* 30 *Aussi comme uns fers aguisiés / Est par un aultre redoussiés.* – Gdf 6, 706b s.v. *redoissié*, *redossié*, CesTuimAl pic.-wall. ca 1260 ; DialGregF liég. fin XII[e] s. ; AnticlLudR pic., SJeanBoucheD pic. ca

[32] *peril* 1511, 5125 ; *perilleus* 4036.

[33] Il se peut que ce p.p. dérive du verbe ‘ramollir’.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

1200. FEW 10, 181a : « *redoussié* (hap. Thuin, wallo-pic.) ; liég. *ridohi* "émousser, recourber (une lame)" ; *redossié* AspremWB pic. ca 1270 ; *redoissié* henn. ca 1270 ».

relin s.m. "dégel" 8572 (flandr., rouchi, wall.) *Mais il samblent avoir esté / Homme par un relin presté / D'espece qui humain corps resamble / Et le demonstre encor ensamble.* [*CP* sed fuisse homines adhuc ipsa humani corporis reliqua species ostentat IV,3.15]. – Le sens de ce passage latin est que les méchants cessent d'être ce qu'ils étaient – des hommes. Mais, dit la Philosophie, l'apparence du corps humain qui leur reste encore montre qu'ils ont été hommes. Le poète crée une image frappante pour saisir cette idée. Il imagine un dégel, une fonte naturelle de la neige, temporairement revêtus de l'apparence d'un corps humain. Gdf 6, 766c offre cet exemple d'un emploi figuratif de *relin* : *Li relins enporte une maniere de molece de cuer par lequele li cuers s'aoeuvre, par coi li ames entre dedens li* (JArkAmP I, 169). De plus il note que *relin, reling* se retrouve en Flandre française, rouchi et wallon avec le sens de "dégel" et "petite pluie fine". FEW 5, 249b ; DMF s.v. *reling.*

rue s.f. 2586 ; *reue* 2651, 4237, 6719 ; *roue* 2586, 6781 ; *roe* 357, 3453, 6899, 7647, 7745 "roue". – La forme *roue,* dont la forme anc. et rég. *ruee* et *reue*, qui existe encore dans les patois du Nord, de l'Est et de l'Ouest, est due à une réfection sur le verbe *rouer* (du lat. *rotare*) et le dimin. *rouelle* (du lat. *rotella*), cf. FEW 10, 496a, note 36. Sur la valeur de l'*u* de 'rue', voir le commentaire sur les rimes telles que *rue* (< ROTA) : *cognue* 2585, *mue* 6781, *roes* : *remues* 3453, ci-dessus p. 475.

saier v.tr. "essayer, éprouver, expérimenter" 3045 *Car de cascun* (de deux 'tonniaus') *falloit saier / Ceuls qui entroient au monstier.* – Il s'agit des deux jarres, l'une des maux, l'autre des biens, qui se trouvent sur le seuil du temple de Jupiter (Homère, *Iliade*, 24, 527). Cf. FEW 3, 256b (4), lorr., wall. ; Roques RLiR 57, 302 (CesTuimAl, traits pic.-wall.).

[*senechier*] *v.tr.* "annoncer, présager" 2605 *demonstre et seneche.* – Les sens que suggère A. Thomas (R 37, 603) pour ce verbe sont "annoncer, présager" (RutebRen ds RutebK v. 161 *senesche* [*senege* var. de BnF fr. 1635, ms. de l'Est]) ; ContPerc^{1}R T-11454 *senechier*, cf. note p. 435 ; et "supposer, imaginer" (Gautier de Coinci, R 121, 78, v. 315), auquel Långfors ajoute un exemple du texte picard MesdPerrinL (R 40, 565). Dans FloraL 2646 (ms. BnF fr. 375, pic.) on a *seneke*, ind. prés.3 (cf. *s'enoche* [lire *senoche*] FloraP 2439 [ms. BnF fr. 1447, lorr.] et la note p. 165) ; voir aussi *NM* 39, 285-286. Le verbe se retrouve dans OvMorB (Centre/bourg. ca 1320) 5, 2268 (*seneche*) et au XV^{e} s. dans *Le Champion des dames* de Martin Le Franc, prévôt de Lausanne, MartinLeFrancChampionD *senecque* 9019. Le sens de ce verbe dans les exemples de TL 9, 434-435 (ex. pic./champ) et DMF JDupinMelL 190 (variante des mss de l'Est et du N.-E) est "prédire" ; cf. FEW 11, 603a-605a « [...] neuch. *senédger* "présager" ».

solos s.m. "soleil" 3370 (*Q solaus*). Rime avec *Delos.* – FEW 12, 25a-b ; forme liég., DialGregF, Remacle 1948, 86 ; 1992, 63, 137-138, 160. Ailleurs dans le texte, mais toujours à l'intérieur d'un vers, on a *solaus c.s.sg.* et *soleil c.r.sg.*

tayon s.m. "grand-père" 3578 *Com en leur tayon et leur pere.* – Cf. FEW 25, 649a ; TL 10, 50 ; Gdf 7, 628c-629a ; Matsumura RLiR 62, 152 (JourdBlAlM) ; Roques RLiR 65, 286 (HistAnc, ms. P de l'Est) ; Matsumura RLiR 67, 609 (BaudSebC) ; Roques RLiR 68, 292 (Lux. Skriptastudien) ; Matsumura 2006, 706. Textes pic., henn., flandr., rouchi, champ. sept., lorr.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

tempiés s.m. c.s.sg. "tempête" 1511 *Tempiés, perils, rage marine* [*Q tempeste*]. – La forme *tempiés* serait une forme picardo-wallonne/flandrienne. Cf. Roques 2007, 194 ; ZrP 121, 148 *tempés* "vacarme" MonGuillA ; Matsumura 1998, 153 (JourdBlAlM). FEW 13, 1, 178b, Gdf 7, 663c, TL 10, 165 – textes et mss pic., henn., wall., lorr. Ailleurs dans le texte (*P* et *Q*) on trouve *tempest s.m.* 8636, 10014 et *tempeste s.f.* 1071, 2457, 2733, 3591, 3761, 3769, 6293, 8463, 8503, cette dernière forme retrouvée régulièrement à la rime.

tempore s.m. "temps" 703, 960, 5060, 5088 (*Q tempoire*). – Mot régulièrement employé à la rime. La rime est avec *memore, glore* ; *Q gloire, memoire.* À part quelques exemples agn., GaimarB, les exemples de Gdf 7, 666c-667a, TL 10, 173-174 et de FEW 13, 1, 182a sont du Nord, pic., art., flandr., henn. DMF Machaut, Froissart.

trasse s.f. 738 :

Deus lettres en grigoys langage
Avoit tissu en son ouvrage,
L'une bas en la fringe assise
Et l'autre hault ou coller mise. 736
De cellë en la fringe basse
Sourdoit envers l'autre une *trasse*
De degrés, cointe par trenchure,
Com est une eschielle en faiture :

Il me semble que cet emploi du mot 'trasse' se rapproche, quant au sens, du sens proposé par TLF 16, 433a à la date de 1694 : « 1694 "lignes qui marquent le dessin d'un ouvrage de tapisserie, de broderie" (*Ac.*). » Ailleurs dans le texte, nous pouvons assigner les sens suivants à 'trace', acceptions déjà attestées ds Gdf 7, 781b-c, GdfC 10, 792c-793a, TL 10, 485-487, FEW 13, 2, 145b.

– "suite d'empreintes laissées sur le passage d'un animal" 10328

– "voie, voie traversée" 8088 ; *trache* 10345

– "trace, marque matérielle" *trace* 11582

Mais la 'trasse' de degrés, *cointe par trenchure*, et qui s'élève de la lettre Pi en bas de la robe de la Philosophie jusqu'à la lettre Théta au collier, serait plutôt un terme technique qui s'applique à la couture dans la draperie ; on a affaire ici, me semble-t-il, à une série de jours brodés délicatement en filigrane dans l'étoffe, et qui ressemblent ainsi aux degrés d'une échelle. Première attestation dans ce sens.

viaurre s.m. "toison" 9923, 9928, 9943. – Gdf 8, 162c-163a s.v. *velre* ; TL 11, 393-394 ; FEW 14, 220a-b ; DMF s.v. *viaure*. Il s'agit de la toison d'or dans la légende de Jason. Dans chaque cas *Q* le remplace par *toison*[34]. 'viaurre' est un terme qui se retrouve au XIV^e^ s. dans des régions de la Picardie, Flandre, Artois, Liège (graphie *veire*),

[34] En passant, je note un autre mot que *Q* remplace toujours, sans que je puisse en deviner la raison. Pour *P* c'est le vautour (*voultoirs* 6785, *voultirs* 7077, *voltir* 7101, 7139) qui se nourrit du foie de Tityos. Pour *Q,* le mot qu'il emploie chaque fois est *huas* ; cf. *DMF* 'hua' "chouette, milan" ; DEAF H668-669, 'hua', "oiseau de la famille des Aquilidés, prob. milan royal ou noir.".

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Lorraine (SBernAn). Ce serait un terme associé plus particulièrement à la draperie dans les documents d'Artois, Picardie, Flandre, Wallonie à partir du XIV^e^ siècle[35]. C'est un mot qui aurait été moins connu dans la région de l'Aisne/Oise, où travaillait Alixandre Dannes.

wain s.m. "automne" 1082 ; *waïn* 3463 *Printemps, estés, waïns, yvers*, 9752 ; *waim* 1150 ; *waïm* 2085, 2088, 2089, 2270. – DEAF G52, 31 dit « surtout ds l'Est », ce qui inclut la Wallonie. *Q*, à deux exceptions près, préfère une graphie avec *g*, *gayen* 2085, 2088, 2089, *gayn* 2270, *gain* 3463. Cf. *ens al wayen* [document henn.] Dupire VR 11, 216 : "en automne" : « les ruraux mesurent le temps et le dénomment d'après leur travaux ; le *wayens*, variante de *wain*, désigne "le moment des récoltes" ».

win s.m. "septembre" 3397 *Si com en juillet et en win*. – DEAF G52, 11 graphie pic., Houdenc ; DEAF G52, 41 "septembre" (flandr. 1285, Cleom, TL 4, 50, 40 ; A. Henry, MélStraka 2, 128). La leçon de *Q* est *en jungnet et en jung* ; sur le mot 'jungnet' avec le sens de "juillet" voir FEW 5, 76b, et Monfrin 1973, 157-168.

wau(b)lie s.f. "inconstance". – Le substantif *waulie* 327, *waublie* 774, qui n'est pas attesté ailleurs, serait sûrement d'origine wallonne, et dériverait du néerl. *walen* auquel le DEAF G404 *galer* donne le sens de "(t. de la mer) être inconstant, changeant"[36]. Sous le titre de *walen* (ndl.) "unbeständig sein", FEW 17, 488a note le verbe *waler* "tergiverser, hésiter" (Trembleur, prov. de Liège), nam. "changer continuellement de place" et *wâler* "courir sans but" (LLouv. – henn. belge). Dans le premier contexte la *Fole waulie, sote et lourde, Avoille* [...], qui tue et assourdit la Prudence, doit être vue comme le contraire de la Prudence ; donc "l'imprudence" ou "l'inconstance". Dans le deuxième contexte (774 *Car si comme elle* [la raison] *est oscurcie / Par le char et par sa waublie*), c'est la *waublie*[37] de la chair qui est accusée comme l'ennemi de la raison. Ce serait l'inconstance ou la décrépitude de la chair qui obscurcit la raison. Paul Barbier 1932, 336-337 fait des remarques intéressantes sur les formes wallonnes *wali* "to bend", *waler* "to yield (under weight)", et *walée*, *wauleie* "violent shower" qui correspondent au fr. *gaulée*. Le sens des deux verbes wallons, *wali* et *waler* serait "to bend, to yield, to incline, to tremble, to oscillate" et correspondrait au norm. *vaulier* "se balancer, s'incliner". On dit, par exemple, qu'un homme *vaulie*, lorsqu'il chancelle (Moisy, *Dict. Norm.* 655).

Voir aussi, sous le titre de *Néologismes*, 'abuquant', 'grietain', 'penner', 'senege'.

35 « Et doit iestre toute blanke lainne seke et loyaus, et tout *viaurre* de lainne ploiiet bien et loyaument et sans loiure de tillette », *Drap. Valenc.* E., 1344, 272 (voir DMF s.v. *viaure*). Gdf 8, 162c-163a présente toute une série d'exemples des textes (par ex., RenclCar, RenclMis, Deschamps, Molinet) et des documents du Nord aux XIV^e^ et XV^e^ s (par ex., documents d'Amiens, de Douai, de Chauny, de Tournai) et note que le mot se trouve toujours dans des textes du Nord au XVIII^e^ s. La seule exception serait l'ex. de *velre* PsOxfM (agn., XII^e^ s.) Gdf 8, 162c.

36 Cf. l'adj. *gaule* "qui erre çà et là" DEAF G404.

37 Il est vrai que le *b* de 'waublie' est difficile à expliquer. On se demande si le bas allemand WABBELN, dont le sens général est de "se mouvoir sans direction particulière, trembler", pourrait y être pour quelque chose.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

1.4. Datation

Quant à la date de cette traduction, 1382 nous donne le *terminus ante quem* ; le *terminus post quem* vient d'une allusion directe à la famine notoire de 1315 (*P* v. 8101-8114). Par le passé, j'ai opté pour une date plus proche de 1315 pour ce texte, en me basant sur le rappel de cette famine (Atkinson 1987, 32 ; 1994, 324). Mais cette famine fut tellement profonde et notable, que l'on en parle toujours (Atkinson 2009, 187, n. 9). Plus récemment, en me basant sur un examen plus approfondi du vocabulaire et de la datation de quelques vocables qui font écho à ceux de Nicole Oresme, Jean Daudin, Jean Golein, Philippe de Mézières, Jean le Fèvre, Évrard de Conty, je suis plus enclin à le placer au 3e q. du XIVe s.[38] Faute d'autres moyens sûrs de datation, un examen d'une bonne quarantaine de premières attestations suggère un auteur actif dans la période mentionnée. Dans les exemples qui suivent, c'est le nom de Nicole Oresme qui apparaît avec une certaine régularité. Notre poète aurait-il connu les travaux d'Oresme ? À part les références à la *Metaphisique* 3271 et à la *Phisique* 10523 d'Aristote, le poète cite les *Ethiques* 352, le *Livre du ciel et du monde* 2047 et *li Livres de l'ame* 1323, tous les trois d'intérêt particulier à Nicole Oresme, par moyen de commentaire ou de traduction. Hypothèse tentante, mais qui reste à vérifier.

1.4.1. Premières attestations ou attestations contemporaines de celles du Boece en rime

abject adj. "vil, méprisable" 5043 *Or n'est huy cose si abjecte* (rime avec : *preste*) ; 5609 (*Q agiés*) *Et est vils obscurs et abjects, / Souffisans n'est, n'a ris ne jeux*. – FEW 24, 33b (dep. 1420) ; TLF 1, 113b XVe s. ; DMF PCrapCurB ca 1450. Cf. GdfC 8, 14b. Première attestation.

adeption s.f. "obtention" 6178 (*Q* réfection du vers) [*CP* adeptione III,11.7] *En acquierent elles bonté / Par adeption d'unité* ? ; "acquisition" 9297 (*Q conjunction*) [*CP* inhaerens, IV,6.9] *Mais destinee est un rieugle /* [...] *qui rieugle / Par presence d'adeption / Le monde* [...]. – Il serait tentant de classifier le premier exemple (6178) comme simple 'calque' ; mais le deuxième exemple va à l'encontre de cette hypothèse. Cf. Gdf 1, 98b (1392, Ord. t.7, 521) et DMF s.v. *adeption* pour un exemple retrouvé dans l'édition de 1476 (LégDorVignBatallD) de la traduction de la *Legenda aurea* par Jean de Vignay. Voir aussi Chevalier 1886, 37, § 81 : « la copie de l'instrument de la adepcion de la possession des chasteaux de la terre de Fucigny » (1366).

adequation (*Q azequation*[39]) *s.f.* "équivalence, adéquation" 11972 *Mais il* (le temps) *faut en s'entention / Par deffaut d'adequation* ; */ Car d'immobilité divine / Chiet en mou-*

[38] Dans ce cas, ce serait une traduction toute récente qu'aurait trouvée au dernier instant le dominicain, traducteur du *Böece de Confort*, qui date de 1380-1382.

[39] Seul exemple de *-d- > -z-*, phénomène normalement associé aux scriptae occitanes.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

vement [*CP* aequare non possit V,6.12]. – FEW 24, 131a, nfr. “équivalence parfaite” (dep. Lar. 1866) ; TLF 1, 656a av. 1861 phil. Première attestation.

aggregation s.f. “assemblage, réunion” 5469 [*CP* congregatione III,8.12] *Ne n’ont mie l’aggregation / De tous biens en perfection*. – FEW 24, 261b mfr. nfr. 1375-1503 ; TLF 2, 207a RPreslesCité 1375 ; DMF OresmeCielM 1377.

assimilation, assimulation s.f. “action d’être assimilé à qqc.” 8657 *assimilation au lyon* ; 8619 (*Q samblance*) *assimulation divine* “action d’être incorporé dans la substance d’un autre”. – Cf. *assimulacion* JGoulRat 1374, mot interprété par les éditeurs Brucker/Demarolle (2010, 33/32) comme « intégration parfaite de la connaissance de qqc. », voir JGoulRat ds GdfC 8, 214a “intégration d’un élément extérieur” (cf. DMF *assimilation*). TLF 3, 702a note que l’exemple de Golein est une attestation isolée. FEW 11, 630a donne aussi la date de 1374.

conservation s.f. “fait de maintenir qqc. intact, conservation” 6244 *Quand* [...] *as biestes attient*, / [...] *Il n’en est nulle* [...] / *Qui ne desire* [...] / *Par naturele entention / D’estre a sa conservation*. – GdfC 9, 165b OresmeEth 1370 ; TLF 5, 1389b RoisinB 1364, cf. TL 2, 735.

contingent adj. “susceptible de se produire ou de ne pas se produire” 10992 *des coses non certaines, / Futures, contingens et vaines* ; 12074 *pour vir a droit et traire / Tout contingent et necessaire* [*CP* non necessarie V,6.22]. – GdfC 9, 176a OresmeEth 1370 ; TL 2, 773 JFevLament ca 1380 ; DMF AmphYpL 1362-1365 ; cf., ConsBoèce-Comp [Cropp 2006, 426 (gloses)] 1356-1383.

dependence s.f. “rapport qui lie certaines choses et qui les rend nécessaires les unes aux autres” 9131 *le point / Dont les coses ont dependence* ; 10874 *les coses de Dieu preveues* [...] / *N’aient point de causalité / En la divine providence / Necessaire a leur dependence*. – FEW 8, 182a OresmeEthM 1370. Le sens des exemples de Gdf 2, 513a, GdfC 9, 305c et de TL 2, 1415 est différent.

differenment adv. “d’une manière différente” 11486. – GdfC 9, 380b OresmeEthM 1370 ; FEW 3, 73b, dep. XIV^e^ s. ; DMF MirNDPers ca 1348.

diurturnité s.f. “pérennité, permanence” 6358 *[…] nature constraint/Ad ce que toute rien mortee/Soit en diurturnité gardee* [CP diuturnitas III,11.32]. Le premier exemple de ce mot offert par le DMF (s.v. *diuturnité*) est celui de la traduction de Jean Daudin, JDaudErudHo, Paris, ca 1370.

efficience s.f. “efficience, causalité efficiente” 6499 *En lieus, en temps, en motion, / En efficience, en espasse* [*CP* efficentia.III,12.7] ; 6505 *En efficïence et en fait*. – DMF OresmeEthM 1370.

efficiens adj. “qui produit réellement l’effet” 11627 *Tout ce fait cause efficïens / En l’ame* [...]. GdfC 9, 425c BonBergL 1379 (éd. du XVI^e^ s.) ; TL 3, 20 MenagB ca 1393 ; DMF OresmePolM 1372-1374, OresmeCielM 1377, SongeVergierS 1378. FEW 3, 206b (terme de phil., dep. XIV^e^ s.). – En fait, l’expression ‘cause efficiens’ existe déjà au début du XIV^e^ s., cf. DrouartB 6370 (ms. ca 1300) et PamphGalM 37[40]. D’autres exemples qui seraient contemporains du *Boece en rime* sont ConsBoèceComp [Cropp 2006, 431 (gloses)] (1356-1383) ; AmphYpL p. 116 (1365) ; JFevVieilleC p. 9 (1370) et DenFoulB[4] p. 222 (1372).

[40] Encore une fois, je remercie Gilles Roques de m’avoir signalé ces deux exemples, et ceux qui suivent.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

[*emporter*] *v.tr.* “signifier, impliquer” 7187 *Erudix en grieu langage / Emporte jugement parfont* ; 7711 *Et Venus emporte delit* ; 10343 *Car Enander ‹ bon homme › emporte*. – DMF (II, B,1) OresmeEthM 1370 « Et en grec desactrempance et pechié d’enfant *emportent* en leur significacion mal chastié [...] ». FEW 9, 217a, cf. ConsBoèceLorrA (1er t. XIVe s.) Atkinson, 1996, p. 192[41].

[*enaigrier*] *v.tr.* “irriter” 2631 *Et se serra plus enaigirie / D’impacïence et felonnie*. – Gdf 3, 81a *enaigrer* Chartier, D Fort, 1412-1413. ; cf. DMF ; FEW 24, 98a s.v. ACER (1), *enaigrer* “irriter” (ca 1425). Première attestation.

entyté s.f. “essence de l’être” 9395 *Aussi dont com raisons suppose / Entendement, et toute cose / Qui est engenree, entyté,* [*CP* id quod est IV,6.17] ; “essence d’une chose” 10986 *Science* [...] *s’ensoingne / Quë il ait par necessité / En tout riens telle entité* [*CP* quod se ita rem…habere V,3.21]. – GdfC 9, 483b O. de S. Gel. *Sej. d’honn.* fin XVe s. ; DMF *Somme abr. de theologie,*ca 1477-1481. Première attestation.

equiparance s.f. “comparaison, équivalence” 1289 *Il* (les Stoïciens) *solvent par distinction / D’unité en equiparance / De quantité* [...].– Gdf 3, 324c C. Mansion, 2e m. XVe s. ; FEW 24, 219b MolinetChron 1493 ; cf. *equiparation* “égale comparaison” OresmeMonW ca 1365 ds Gdf 3, 324b. Première attestation.

finition s.f. “fin, limite” 4370, expr. *avoir finition* “avoir des limites déterminées” *cascuns* (moment) *a finition* [*CP* definitum est II,7.16]. – Gdf 4, 11b *finison* “fin” ; FEW 3, 557a *finison* XIVe s. ; mais il semble que la graphie *finicion* n’apparaît pas avant Deschamps 1370-1407, FEW 3, 559b (fin du XIVe s.). DMF s.v. *finition*.

immobilité s.f. “immobilité” 11973 *Mais il* (le temps) *faut en s’entention / Par deffaut d’adequation* ; / *Car d’immobilité divine / Chiet en mouvement et decline*. – GdfC 9, 784b EvrartContyAr ca 1380 ; DEAF I110 OresmeEthM ca 1370 ; mais *immoblité* est attesté dep. 1314 HMondB TL 4, 1347 [= FEW 4, 573a “état de ce qui est immobile” (dep. 1314)].

immutation s.f. “changement, mutabilité” 11655 *Immutations corporelle* (qui est en opposition à) *vigeurs intellectuelle* [*CP* passio corporis V,5.1]. – DMF Fauquembergue, *Journal*, 1, 1417-1420 ; Gdf 4, 550c Cartulaire, XVe s. ; FEW 6, 3, 291a XVe s. Première attestation.

imperïeuse adj.f. “qui s’impose de façon irrésistible” 1042 (*Q* omis) *Icelle imperïeuse dame* [*CP* imperiosae auctoritatis I,1.13] ; 1598 (*Q precieuse*). – DEAF I124 JMeunConsD 173,43 (Var. mss tardifs)[42] ; DMF OresmePolM 1372-1375 ; GdfC 9, 786b Chartier (*L’Espérance*, ca 1429-1430, 170) [= FEW 4, 587a dep. 1420].

implicite adj. “qui contient virtuellement qqc., sans le formuler explicitement” 11642 *Tantost par vertu s’y esveille / Entendemens* [...] / *Et ce qu’en lui tient implicite / Trait a parfaite congnoissance*. – FEW 4, 596a *foi implicite* 1488, cf. TLF 9, 1228a *La Mer des histoires* 1488 ; DMF *Cleres nobles femmes* B.H., t. 1, 1401. Première attestation.

41 La référence à FEW doit se lire FEW 9, 217a.

42 Édition JMeunConsD *emperiable*. La variante, *imperieuse*, se trouve dans trois manuscrits datant du XVe s. La datation du XIVe s. pour un quatrième, Arsenal 732 (Dedeck-Héry 1940, 434), est loin d’être sûre. Les ressemblances de format et d’écriture de ce manuscrit avec Arsenal 733 et 738 (Cropp 1979, 264-265), tous les deux du XVe s., suggèrent que le ms. Arsenal 732 daterait, lui aussi, du XVe s.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

impugnité s.f. “manque de punition” 8837 (*Q impunité*), 8843 (*Q impunité*) [*CP* impunitas IV,4.20-21]. – GdfC 9, 790b *impunité* Bersuire ca 1355 ; FEW 4, 610b-611a, mfr. *impunité* dep. Bersuire 1355, *impugnité* ca 1500 ; DEAF I148 (att. rares en mfr.).

incertain adj. “qui n’est pas fixé, déterminé à l’avance” 3309 *une hoere incertaine* [*CP* uelox hora II,3.12]. – FEW 4, 622a, dep. 1329 ; TLF 10, 4a Doc. 1329.

– “dont on ne peut pas prédire l’issue” 11342 (*Q non certaines*) *Et s’aulcunnes riens sont sceües / Et pour incertaines preveues, / C’est oppinion fraille* [...] [*CP* incerti V,4.23]. – DMF Bersuire 1354-1359.

– “dont on ne peut pas prédire la direction” 11823 *Vagues, incertaines, sans voie*.

– “qui n’est pas clair, dont on n’est pas assuré” 6380 *Ces coses* [...] *Qui jadis m’ierent incertaines* [*CP* quae...incerta III,11.35]. – FEW 4, 622a, dep. 1501.

– “vague, incertain, à quoi l’on ne peut se fier” 11002 *Savoir n’est mie, mais cose vaine, / Sans fermeté, vague, incertaine* [CP nihil certum V,3.24]. – FEW 4, 622a, dep. 1564.

En ce qui concerne les sens que l’on peut assigner au mot ‘incertain’, il me semble qu’ils dépassent ceux que l’on a pu lui assigner déjà pour le XIV^{e} s.

inconvenïent s.m. “difficulté (logique)” 11246 *Tout ce* [...] / *Ne destruist l’inconvenïent* / *D’avoir necessaires yssues / Toutes futures advenues* ; 11565 *Mais ceste secte obscure et rude* [les Stoïciens] / *Mist un grant inconvenïent / Et dist que* [...]. – Voir DMF pour des exemples de ce sens retrouvés fréquemment chez OresmeEthM 1370, OresmeCielM 1377 et SongeVergier 1378 ; FEW 2, 1128b “résultat fâcheux, désagrément” dep. Oresme. Cf. DEAF I182, 40-I183, 6 et ConsBoèceComp [Cropp 2006, 440 (gloses)] 1356-1383.

indifference s.f “absence de mobile contraignant” 11331 *c’est ce qu’on doubte, / A congnoistre se cose toute / Future par indifference / Puist avoir nulle providence* [*CP* quae necessarios exitus non habent V,4.21]. – Le sens que nous lui avons assigné se rapproche du deuxième ex. du DEAF I204 OresmeCielM 1377. Brucker (RLiR 33, 322) suggère le sens d’“état neutre” pour ‘indifférence’ [Lat. neutralitas] dans la phrase suivante de la traduction du *Policraticus* de Jean de Salisbury DenFoulB[4] : « *Et* [les bêtes] *aperçoivent la santé a venir ou les maladies ou les indifférences* » (f. 33*ra*). Le sens d’“état physique qui ne présente rien de particulier” TLF 7, 91b DenFoulB 1372 est sensiblement différent ; cf. FEW 4, 646a “état d’une chose indifférente” Oresme 1377, Aalma ca 1380. Première attestation.

indiscretement adv. “de manière déraisonnable” 8224 (*Q tortement*) *Tout homme* [...] / *S’enforcent a bien venir, mais / Li boin vont droiturierement / Et li mails indiscretement* [*CP* indiscreta intentione IV,2.12]. – FEW 4, 648a “inconsidérément, à la légère” OresmeEthM 1370 ; DMF Hemricourt *Miroir Hesb* 1353-1398, JDaudErudH 1360-1380, OresmePolM 1372-1374.

inefficaux adj “qui ne produit pas l’effet souhaité” 12301 (*Q defaillans*) *Car esperance et oroisons* […] / *Ne poeent inefficaux estre* / *En coer devot* [*CP* inefficaces V,6.46]. – GdfC 10, 10b EvrartContyAr ca 1380 (ms. du XV^{e} s.). Première attestation.

infortune s.f. “malheur” 8825 [*CP* infortunium IV,4.17] ; “adversité” 8971 *li malvais ont pïeur sort / Quand a misere et infortune / Que cil cui leur paine est commune*. – GdfC 10, 14c OresmeEthM 1370 ; TL 4, 1387 EchecsAmK 1375, JFevVieilleC ca 1370 ;

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

DMF OresmeDivC ca 1366 ; DEAF I336 ; FEW 4, 679b ne donne que *infortunité* (GCoinci, Bersuire, Froiss.).

inhabile adj. “inapte, qui n’a pas les qualités requises” 11122 (*Q peu abiles*) *savoir les coses subtiles, / A quoy nous sommes inhabiles / Par le car terrienne* [...].– GdfC 10, 16a Doc. 1384 ; TL 4, 1359 JFevVieilleC ca 1370 ; DEAF I149 AmphYpL 1365, OresmeEthM 1370, OresmePolM 1372-1374.

intellection s.f. “opération de l’intellect” 6430 *Qui parfont a verité pense* [...] / *Retourne en lui* [...] / *A la lueur d’entendment / Et les lontaines motions / Qu’il a par intellections.* – Gdf 4, 596b ConsBoèceBenN 1380-1382[43] ; DEAF I336 ; TLF 10, 374b (1488). Première attestation.

intelligence s.f. À part les exemples d’*intelligense* avec le sens de “intellect, faculté de concevoir et de comprendre” 11422, 11441, 11463, 11473 (GdfC 10, 23b BenDucF ca 1174 ; voir aussi TL 4, 1411), on trouve des exemples d’‘intelligence’ avec le sens plus récent de “substance spirituelle non humaine, considérée comme douée d’intelligence, qualité de Dieu” 9281 ; 9313 *Devant l’oel et l’intelligence / De la divine congnoissance* ; 9427 *divine intelligence* ; 11703 ; 11762 *intelligence haultaine / De Dieu*. – FEW 4, 738b ; DEAF I337 dep. 1370 OresmeEthM.

intemperance s.f. “intempérance, fait d’être immodéré, excessif en quoi que ce soit” 8343 (*Q desatrempance*) *Se sont il et foibles et lens / Quand intemperance et son vice / Vaintre n’ont poir et benefice* [*CP* intemperantia IV,2.31] ; 8600 *Et d’omme qui fremist par ire / D’intemperance doit on dire / Qu’il a corage de lyon* [*CP* intemperans IV,3.18]. – GdfC 10, 23c ; FEW 4, 739b, OresmeEthM 1370 ; DEAF I338 ; DMF JDaudErudH 1360-1380.

ourdissement s.m. “commencement” 573 *En un prologue brief consente / Et dis en men ourdissement* / *A poursivre ordeneement / Contre Fortune* [...]. – Gdf 5, 619a, AalmaR rédigé prob. 2e m. XIVe s., Aalmas Est 1er t. XVe s. Aux vers 5705, 5802, 11059 le verbe *ourdir* a le sens de “préparer, former”, un emploi métaphorique du verbe qui a le sens originel de “disposer sur l’ourdissoir les fils de la chaîne réunis en nappe et tendus, avant de les monter sur le métier à tisser” FEW 7, 402b ; TLF 12, 712a. Au v. 11518 *ourdir et traire* “tisser et carder”, le poète exploite une image tirée de la draperie[44], image qu’il a exploitée ailleurs, voir *viaurre*, *trasse*.

Perypatetyques s.m.pl. “les Péripatéticiens (disciples de la philosophie d’Aristote)” 1315. – GdfC 10, 319c DenFoulB 1372 ; autre exemple de Jean de Vignay (éd. de 1495) ; FEW 8, 245b.

resorte s.f. “restriction” 11018 (*Q ressorte*) *Toute franchise ert en nous morte / Pour la constrainte et la resorte / Dont Diex qui tout voit l’a constrainte.* – Gdf 7, 103c et FEW 12, 129a offrent des exemples de *resort s.m.* avec le sens de “restriction” dep. le XIIe s. Voir aussi Gdf 7, 104a (cf. TL 8, 1034 et FEW 12, 130b) qui note *resorte* “retraite” (GGuiW, ca 1310) et *resorte* “recours” (1386 Liège). FEW 12, 130b donne l’expression *de ressourte* “par contrecoup” (XIVe s., [1395] DC).

synonime adj. “qui a le même sens qu’un autre mot” 3406 *Mais Apollo, li noms sizimes / Sy est a Phebus synonimes.* – FEW 12, 498b comme adj. dep. ca 1380, Aalma ; DMF

[43] Comme nous l’avons vu, la date de ConsBoèceBen est 1380-1382, et non le XIIIe s., date proposée par TL 4, 1410 et FEW 4, 736b (cf. DEAF I336, note 1).

[44] de Poerck, G. 1951, 207-208. (Cf. Gossen RLiR 24, 109).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

comme subst., ChrPisFaisS 1404 ; GdfC 10, 734c, *Sinonimes*, tout simplement comme titre donné aux *Topiques* de Cicéron dans DialAmeB ca 1200. Première attestation.

thopique s.m. "lieu commun de la rhétorique" 2533 *elenches et thopiques* [*CP* Rhetoricae suadela dulcedinis II,1,8]. – L'exemple de GdfC 10, 777c OresmePolM 1372-1374 n'est que le titre de la partie de la logique aristotélicienne qui traite des lieux communs dont on tire des arguments, de même que l'exemple de J. de Vignay (éd. 1531). FEW 13, 2, 36a-b, Mfr. *topiques* pl. 'livre de logique' (titre) Aalma 1380 ; Mfr. "argument général s'appliquant à tous cas analogues" (dep. 1546, Rab.). TL 10, 388 HAndH 2^{e}q. XIII^{e} s. [HAndC B7A 218, 292] (titre de l'ouvrage d'Aristote) et MarArsAnL ds MarArsTeintL II, 78 (titre) fin XIII^{e} s. Première attestation.

transumption s.f. "transposition figurée (figure de rhétorique)" 10177 *Vergille* [...] / *Qui, de .iiii. vergiers qu'il nomme / Esperidos, ramaine et nomme / Par samblant de transumption / La cause de la fiction*. – DMF s.v. *transsomption* "figure de rhétorique" Chartier, *L'Espérance* ca 1429-1430, 157 (cf. FEW 13, 2, 218a) et Corbechon (édit. de 1485-86, voir Gdf 8, 20c). On note le verbe aliég., *transumer* "transcrire" Doc. 1419 (Liège), FEW 13, 2, 218b (HaustRég 3). Première attestation.

velocite(u)s s.m. "vitesse" 4169 (*Q ineletés*). – Étant donné le contexte : *Item* : *je dis de cascun homme / Que ses habis si le denomme* : */ Force, fort et velociteus, / Ysniel, ycelui qui est teuls* avec la rime *velociteus* : *teuls* (< TALIS) et la rime correspondante de *Q ineletés* : *tels*, on se demande si *teuls* ne doit pas être interprété comme *tés*, forme plutôt picarde, mais pas exclusivement (Gossen1970, 52 § 5,2)[45]. Ainsi la rime de *Q* serait valable ; et *velociteus* de *P*, vocable qui n'est pas attesté ailleurs, serait à interpréter comme *velocités* "vitesse", mot attesté vers la même époque dans les textes d'Oresme, DMF OresmeEthM1370, OresmeCielM 1377. Cf. FEW 14, 221b.

vergier s.m. "huissier à verge" 10175 *Vergille* [...] / *Qui, de .iiii. vergiers*[46] *qu'il nomme / Esperidos,* [...]. – AND 859b *verger*^{2} "rod-bearer" : *les fees des criours, mareschaux ou vergers YBB* Ed II xxvi 40 (1erq. XIV^{e} s.). DMF JAubrionL, lorr. 1465-1501. FEW 14, 501a achamp. *vergierel* (Reims, hap.)[47], nfr. *verger* "celui qui porte une verge devant le magistrat" (Cotgr. 1611). Cf. 'Poncelet Vergier', nom de famille, Dén-Florenville (Lux. belge) 1575, sans doute nom de fonction (Germain 2007, 1012). Dans l'église anglicane, le 'verger' (qui porte une verge) correspond au bedeau. Rien de correspondant ds Gdf 8, 190c-191a ni ds TL 11, 263-267. Étant donné l'exemple du *Boece en rime,* il faut peut-être revoir ce que dit le FEW 14, 501a, note 2, sans pour autant nier l'influence possible du mlt. *virgarius*[48] : « E. *verger* "pedell, kirchendiener"

45 Cf. les rimes *mortels* : *raportés* 4707, *tels* : *immutabilités* 9431.

46 Par la suite, le poète nomme ces quatre 'vergiers', dont la fonction essentielle était de veiller, avec l'aide d'un dragon, sur le jardin des dieux où poussaient les pommes d'or : Egle, Esper, Medusa et Eritusa. On en compte traditionnellement trois (les noms varient, mais ceux qui reviennent le plus souvent sont Aéglé, Érythie et Hespérie, cf. Aeglen, Erytheiam, Hesperethusam, *Servianorum in Vergilii carmina commentariorum*, ed. Harvardianae, 1965, 410 (*Aen*. 4, 484). Je n'ai pas encore pu déterminer la source de l'addition de Méduse, une des trois Gorgones avec Euryale et Sthéno.

47 Les *vergierels* de Reims seraient plutôt des 'jaugeurs' (cf. Gdf 8, 190a vergeor), information reçue par courriel de G. Roques.

48 Niermeyer, MLLM, 1110 virgarius (av. 955).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

(seit 1472) wird von Oxf. Dict. als entlehnung aus fr. *verger* angesprochen ; da die fr. belege erst später fliessen, ist es eher aus dem mlt. entnommen. ».

ymaginaire adj. "qui est propre à la faculté de l'imagination" 11517 *vertus ymaginaire* [*CP* imaginatio V,4.37]. – Dans la prose 4 du Livre V, Boèce parle de quatre facultés de l'âme et de leurs fonctions respectives : *sensus*, *imaginatio*, *ratio* et *intellegentia*. « 27) Ipsum quoque hominem aliter sensus, aliter imaginatio, aliter ratio, aliter intellegentia contuetur. 28) Sensus enim figuram in subiecta materia constitutam, imaginatio uero solam sine materia iudicat figuram ». Il n'entre pas dans les limites de la présente étude d'examiner les fonctions complexes de la faculté de l'imagination dans la philosophie de Boèce[49] ni dans la philosophie médiévale. Il suffit de dire que, bien que la faculté de l'imagination joue un rôle légitime et essentiel dans l'accès à la connaissance, elle peut quelquefois décevoir dans son fonctionnement. Ainsi, comme le suggère Magee (1997, 102) : « Imagination is 'true' insofar as it provides accurate representations in the soul of extramental objects, but 'false' insofar as it is capable of *mis*representing the objects ».

Dans certains textes, l'adjectif 'imaginaire' se trouve doublé d'adjectifs tels que 'fantastique', 'faintice' ; ainsi dans l'exemple que l'on retrouve déjà dans SenLucilE du début du XIV^e^ s., on a pu lui attribuer le sens de "qui n'existe que dans l'imagination, qui est sans réalité" : *Totes ces choses, les queles servent as sens, qui nos atisent et alument, ne sont pas ou numbre d'iceles les queles sont vraiment. Donques ces choses sont faintices et ymaginaires et recouvrent aucune façon par tens et par saison, mes nulle d'elle n'est ferme ne estable* (Eusebi 2005, 120, 132 ; cf. DEAF K105, Addenda à I96,22) ; de même pour l'exemple suivant tiré de ChrPisEpOthea ca 1400 (Parussa 1999, 338) : *la vie des ypocrites n'est mais une vision fantastique et une fantasie ymaginaire* ; le glossaire lui donne le sens de "fruit de l'imagination".

Mais ailleurs, comme dans l'exemple du *Boece en rime*, on peut y discerner un sens plutôt technique et positif. Parmi ces exemples on peut inclure celui de DenFoulB[4] 1372 (2,19, 7, p. 162) : *que il traient et mainent une ligne ymaginaire de pol artique jusques a l'enartique, qui sont comme les .ii. pyvoz du ciel*[50]. Le glossaire de cette édition (Brucker 1994) donne le sens d'"imaginaire".

Au début du XV^e^ siècle, l'auteur des *Échecs amoureux*, commentaire en prose sur *Les échecs d'amour*, texte en vers des années 1370[51], parle des causes possibles des fictions poétiques. Comme exemples de textes d''ymaginaire vision' (Badel 1980, 343-344), l'auteur donne la *Consolation* de Boèce et *Les échecs d'amour*. D'après les deux exemples de Robert Ciboule (RobCibMandM, 1446) cités par DMF, il est clair aussi que les 'visions imaginaires' dont on parle sont des constructions positives, résultat du fonctionnement de la faculté de l'imagination, par ex. : *En ce ciel dymaginacion se font les reuelacions qui sont nommees visions ymaginaires lesquelles ont et auoient les prophettes anciens quant soubz figures et semblances de choses mate-*

[49] Voir en particulier son commentaire sur le *De Interpretatione* d'Aristote, *Commentarii in Librum Aristotelis*.

[50] L'expression 'ligne imaginaire' correspond au latin 'axem' : *quod a polo arctico ad antarcticum axem ducunt* (Keats-Rohan 1993, II,19, 18, p. 112). L'*axis* : "the celestial axis, the line through the earth's centre on which the universe was supposed to turn", *Oxford Latin Dictionary*.

[51] Badel 1980, 263-264.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

rielles il leur estoit reuele ce qui estoit auenir. (RobCibMandM p.1451, 214). Bien que l'interprétation d'‘imaginaire' par “qui n'existe que dans l'imagination” (DMF) ne soit pas incorrecte, j'ai l'impression qu'elle ne saisit pas exactement la force du vocable. Il est vrai qu'une expression telle que “créée par la faculté de l'imagination” semble un peu lourde, mais elle rend mieux, me semble-t-il, le sens de cet adjectif dans ce contexte. L'exemple auquel fait référence TLF 9, 1151a s.v. *imaginaire*, 1496 (cf. FEW 4, 564a *adj.* dep. 1495) est tiré du J. De Vignay, *Miroir historial*, XXXI, 85, éd. 1531 : *Il veoit en songe comme par vision imaginaire […] ung arbre de merveilleuse grandeur* ; l'arbre dont on parle est la création de la faculté de l'‘imaginatio'.

On a noté que l'auteur du *Boece en rime* utilise l'expression ‘vertus imaginaire' pour rendre ‘imaginatio', probablement une première attestation dans ce sens précis. L'expression qu'emploie Oresme pour rendre cette faculté est ‘vertu imaginative' OresmeEthM 1370 , 123 : *Il entent par sens les sens naturels comme veoir et oÿr, etc., et les vertus de dedenz comme la cogitative et ymaginative et par ce sont congneüs les principes mathematiques* […] (DMF). On retrouve cette dernière expression, à distance, au XV^e^ s., dans le texte de Gordon (ca. 1450-1500) *La Pratique de maistre Bernard de Gordon qui s'appelle Fleur de lys en medecine* (édit. de 1495) et *Le Somme abregiet de theologie* (ca. 1477-1481) (DMF s.v. *vertu*).

Voir aussi, parmi les régionalismes, ‘biquet', ‘entrien', ‘malnette', ‘niquet', ‘trasse' (v. 738).

1.4.2. Néologismes et hapax

Nous avons remarqué plus haut un esprit novateur chez ce traducteur, innovation que nous choisissons d'illustrer par un nombre d'hapax et de néologismes, dont certains auraient pu être dictés par les besoins de la rime. En effet, parmi les 18 vocables examinés, 14 se trouvent au moins une fois à la rime. Il est intéressant de noter que *Q* tend à garder ces nouvelles formes ; celles qu'il rejette complètement, par moyen de remplacement ou par réfection d'un vers, sont *despais, dyual*, *entreprest*, *grietain*.

abuquant s.*m.* “quémandeur” 3073 (*Q abuchant*) *mais convoitise / A plus avoir tousjours atise*. / *Quels frains tenroit cest abuquant / Qui plus habunde et plus art quant / Ains ne fu riches n'amassés / Qui en cuidast avoir assés* ? – Selon une suggestion de G. Roques, on pourrait rattacher ce mot à *abuquer* (verbe picardo-wallon), cf. Gdf 1, 760c *buschier*[3] “frapper, heurter” et DMF *buscher*/*buquer*, en lui donnant un sens comme “quémandeur”, “celui qui frappe aux portes”.

aherse s.f. “combinaison, accouplement” 5881 *mais c'est joincture / De li* (bonté) *et Dieu en une aherse*, 11111 *ains convient* [...] */ Qu'ajointes soient* [...] / *D'une accorde sans nul moiien / Et se tiennent en une aherse / Sans nulle discorde diverse* ! – Substantif dérivé du verbe *aerdre* “être attaché, s'attacher”. Cf. Gdf 1, 121c ; FEW 24, 139a s.v. ADHAERERE, où le seul exemple qui se rapproche du nôtre, quant au sens, est *ahercion* “adhésion, cohérence” (Deschamps). Le sens de “prise, butin”, DMF GuillMachC 266 « *Dyable en ait l'ame* ; */ Ja Dieus ne la renterse. / Et la char soit aus leus* : */ S'iert pour euls bonne aerse* », dérive aussi du verbe *aerdre* dans le sens de “prendre, saisir”

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

(voir DMF s.v. *aerdre*). On trouve le mot employé dans la *Chronique des ducs de Brabant* de Edmundus van Dynter (ca 1375-1449) avec le sens d'"adhésion, soutien"[52], et "emprise"[53]. On rencontre *aherse* aussi comme terme de droit, voir Gdf 1, 176b[54].

[*denienter*] *v.pron*. "s'effacer, disparaître" 10934, 12164. – Puisque le sens de chacun de ces passages demande le présent de l'indicatif, l'infinitif doit être noté comme *denienter*. Le contexte de chacun des ces passages est le même : la Providence divine 'premiere' existe en elle-même depuis et pour toujours ; elle ne disparaît en aucune circonstance.

Item : Trop est avant arriere
La Dieu providence premiere – 10932
Qui de tousjours li est presente
N'ains point ne faut ne se *deniente* –
Dire estre sorte ne causee
De nulle cose temporee !

Et ensy en ceste maniere
De la providence premiere :
S'aulcune cose voit presente, [81ra]
Necessaire est, ne s'en *deniente*, 12164
Ja soit que quant est par nature
De la contingence future.

Selon une suggestion de G. Roques, *denienter* serait un dérivé de *aneanter* par substitution de préfixe. Cf. *aneanter* Gdf 1, 287b-c ; *anienter* TL 1, 396 ; FEW 7, 87a ; DMF *aneantir* II. TL 2, 1392 cite les formes *denentir* et *denentist* du verbe qu'il qualifie comme *v. intr.* "vergehen, zugrunde gehen". Le *Sermon en vers* que cite TL 2 est en fait le SermOyezT (paru dans RomRomT, 103-195, cf. AND s.v. *denentir*) agn. 2e m. XIIIe s.[55], ms. unique BL Roy. 20 B.XIV (agn. ca 1300). G. Roques m'a communiqué l'exemple suivant du subst. *deneanté* : *Ainsi sommes nous menez a grant deneanté, dont je ne puis veoir que ja puissons valoir se n'est par estrange sang*, PercefT 2569[56]

[52] Édition de Petrus Franciscus Xaverius de Ram (1854) : « eulrent ferme espérance et confidence plainniere en le assistence et *aherse* desdictes dames la ducesse et la mère » (vol. 3, livre 6, chap 157, p. 830) ; « A quoy ilz trouvèrent grant *aherse* ou assistence ès eschevins » (vol. 3, livre 6, chap. 181, p. 849).

[53] « pour enhorter ycelui roy que de l'erreur et *aherse* dudit Boniface il se déportast et désistast » (vol. 3, livre 6, chap. 25, p. 586).

[54] Comme terme de droit, le sens d'*aherse* dans le document suivant serait différent de celui de Gdf. : Lettres du bailli d'Amiens, du 14 février 1453, « qui déclarent que Pietart Dusart, comparant pardevant lui, a déclaré que, quoique les échevins de Douai le regardent comme appelant et *ahers* à une appellation faite par messieurs de St.-Amé, l'an 1447, des égards des cervoises de ladite ville, il n'en a réellement point appelé ni fait quelque *aherse* » ds H. Pilate-Prévost, *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième d'après les travaux de feu M. Guilmot*, p. 217 (exemple envoyé par courriel de G. Roques).

[55] Rectification de la datation de la part de G. Roques.

[56] Le glossaire de PercefT l'interprète comme "misère, état vil", et la note (p. 451) pose la question : « Est-ce une fusion de *deneantise* (Gdf 2, 506a) et de *neanté* (voir 3578,

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

[ms. A] (DMF s.v. *desneanté*). Mais cette leçon est à discuter, comme peut-être la leçon de l'édition PercefR[4] *deceance* [ms. B] pour ce vers[57].

despais s.m. "état de celui qui a perdu la paix de l'âme, angoisse" 2579 (*Q dehais*) […] *li cause du ploerement / Que tu as pris a grant despais*, 3532 (*Q plais* réfection du vers) […] *pour tant n'ay je mie pais / Quant me membre cis griés despais.* – Hapax. Cf. *despaisier* discuté plus haut. Ainsi, ce substantif déverbal viendrait s'ajouter à deux autres retrouvés dans le *Boece en rime, onge* et *senege.*

dyual adj. "divin, de Dieu" 8044 *En haulte contemplation/De diual speculation (Q De dieu et speculacion)* [CP speculatione divina IV,1.2] ; 8155 *[…] quant tu t'entremés/ De moy monstrer bonneur dyual,/Quoy que ce soit cose fial (Q* refait les vers 8155-8156, en omettant toute idée de 'divin', et évite la rime *dyual : fial)* ; 9347 *c'est cler […] Que providence est diual fourme,/Simple (Q Pourvëance est divine fourme/ Simple)* [CP divina simplicitas IV,6.13]. Hapax. L'adjectif dériverait de l'adjectif latin 'diuus', avec suffixation en *-al.*

effront adj. "effronté, insolent" 3084

> Car hardi, haultain, fier, effront,
> Fait l'omme Fortune, et cornu,

Ce serait un hapax. Cf. *afronté* "effronté" Gdf 1, 152c, exemples de Coincy en collocation avec 'hardi' ; *esfronté* "effronté" GdfC 9, 528a, TL 3, 1059 ; *effronteux* "impudent" Gdf 3, 13c ; FEW 3, 820a, FRONS[2]. On retrouve *afrount adv.* "shamelessly" AND 15b GuischartG agn. Cf. aussi TLF 2, 56a « *affronter* fin XIII[e] s. "perdre toute honte" (*Sone de Nansay,* éd. Goldschmidt, 12040 ds TL [1, 291] : *je ne puis ensi durer* ; */ Pour vivre m'estuet afronter*), demeuré comme part. passé adj. dans les dialectes du Nord (cf. liégeois *afronté* "effronté", Haust, *Dict. liégeois,* 14 b) ».

entreprest adj. "absorbé, occupé" 8298 *Mais pour tant qe te voy tres prest / A mi entendre et entreprest.* (*Q Mais pour tant que je te vois tres pres / A moy entendre et interprés*) [*CP* Sed quoniam te ad intellegendum promptissimum esse conspicio IV,2.26]. – Il me semble probable que *P* a rendu l'idée de 'promptissimum' par deux adjectifs : *tres prest* et *entreprest.* Mais comment interpréter ce dernier ? Je suis tenté d'y voir, en dépit de la rime, une forme du p.p. d'"entreprendre' avec le sens d'"absorbé, occupé par (une passion)". On trouve des exemples d'*entrepris* avec ce sens dans des textes de Machaut, R.Fort. 104, D.Aler 383, 386, L.Dames 199 (DMF). Je ne vois pas non plus le sens de la variante de *Q,* 'interprés', dans ce contexte.

finite p.p.f. de *finir* "achever, terminer" 8760 *il loist savoir / Que li meschance est infinite / Qui n'est, par quelque temps, finite.* (*Q Qui n'est en aucun tamps finite*). – Il semble que le poète a choisi la forme *finite* pour les besoins de la rime. C'est une forme du p.p.f. que je n'ai pas rencontrée ailleurs[58], sauf comme adj., cf. DEAF I244, 54

3915 etc.) ? ».

[57] Roussineau (1987, 103, 10) précise que « la leçon fautive *deneance* de AB, avec *c* très net, résulte peut-être d'un croisement avec *deneantise*, influencé par *neanté* ».

[58] Fouché 1967, 361 : « Le *t* final des formes masculines [des p.p.] s'est amuï vers la fin du XI[e] siècle. Cependant on trouve longtemps après cette époque, dans le Nord, le Nord-Est et l'Est, des formes en *-ut*, avec un féminin analogique en *-ute*. » En effet, on trouve des p.p,. avec la graphie *-t* final, *-eit*, *-iet*, *-it*, dans des documents du

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

quantité finite EvastL, fin XIII^e^ s. Et chez Oresme, OresmeEthM et OresmeCielM, on trouve le p.p. *fini* en emploi adjectival, par opposition à *infini* dans le temps, avec le sens de "limité" (DMF). Le p.p. *finit*, en emploi substantival, se trouve dans le texte du XV^e^ s. HugRipM avec le sens de "ce qui est déterminé dans l'espace et dans le temps, les choses terrestres" (DMF).

glout adj. "excessif, enivrant" 3988 *De vin boire n'eurent usage, / Miechee, ne nul glout buvrage (Q yvron*). – DEAF G886-887 offre les acceptions de "glouton, gourmand, avide" ; de tout cela on peut retenir l'idée d'"excessif' ; cf. CoincyI1…P, 759, 13 [TL 4, 393, 10 *Tant a esté ma vie desmesuree et gloute*]. Comme adjectif qui qualifie 'buvrage' nous proposons le sens plus précis d'"enivrant". Cf. FEW 4, 173a-173b s.v. GLUTTO "schlemmer" ; Gdf 4, 294a-294c ; TL 4, 392-393. Pour la forme *yvron* voir Gdf 4, 623c-624a ; TL 4, 1516 ; FEW 3, 200b.

griet(t)ain adj. "difficile, pénible" 68 *mort griettaine*, 88 *griettaine touche*, 386 *adversité grietaine*, 685 *grietains maus,* 1540 *ces meschiés grietains* (*Q* réfection du vers), 5762 *grietain pesance* (*Q tres grant*), 8862 *paines* [...] *grietaines* (*Q grevaines*) ; forme propre au ms. *P.* – Parmi les dérivés de GRAVIS FEW 4, 264a-266a, on note quelques formes dialectales avec *-t-* au lieu de *-v-* en Lorraine, *grité* "nostalgie" et *grituz* "légèrement indisposé". Le substantif *grieté* DEAF G1378-1379, DMF, se trouve, à deux ou trois exceptions près, dans des textes pic., flandr., wall., lorr., champ. sept.

lasser infin. subst. "effort épuisé" 10256 *son darrain lasser* "son ultime sursaut". – Il s'agit du dernier effort d'Achéloos dans sa lutte contre Hercule. *Mais quant en son darrain lasser / En ist uns bras comme une corne, / Dont Hercules tantost l'escorne.*

onge s.f. "effort, pratique, expérience" 3440. – Après une traduction légèrement abrégée du latin (Livre II, mètre iii) : 'Cum polo Phoebus roseis quadrigis' (v. 3323-3336), le poète ajoute un long développement de 178 vers sur le nom de Phébus, sous six titres *Sol, Architeneus, Delïus, Tytan, Phebus* et *Apollo*. Le commentaire sur le nom 'Apollo' inclut un passage (v. 3431-3446) qui dérive de la *Mitologiarum*, Livre I, chap. 14, de Fulgence, sur l'emploi du laurier, que porte Apollon comme chapelet, dans l'interprétation des rêves.

Dont li pöete le descriprent
En un capel vert qu'il li firent 3432
D'un vert rainselet de lorier ;
Car dorc et songe, or huy, or hier,
Met du lorier desous ta teste,
Tu aras cose manifeste 3436
De clere interpretation
Du songe et de la vision
Par le dit de chiauls qui des songes
Escriprent et misent leur onges 3440
En savoir les segnefiances
Qu'on voit par nuit et les samblances,
Si com Philocrus, Eutyfontes,

Hainaut belge, de la région namuroise et du Luxembourg belge de la fin du XIII^e^ s., repérés par Schwan-Behrens 1932, t. 3, docs. X, XII, XVII, XXI. Et *finite* ? Licence poétique ?

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Et puis aprés li, Arcemontes, 3444
Et aprés euls, Serapion,
Nes de la cité d'Escalon.

Voici le passage correspondant de Fulgence (I, 14)[59] : « Maxime quia et eiusdem Penei fluminis ripae lauro abundare dicuntur. At uero amica Apollonis ob hac re vocitata est, quia illi qui de somniorum interpretatione scripserunt ut Antiphon, Filocorus et Artemon et Serapion Ascalonites promittant in libris suis quod laurum si dormientibus ad caput posueris, uera somnia esse uisiuros. »[60] Mais le mot ou l'expression qui nous intéresse, qui n'a pas de source latine évidente, est '*misent leur onges / En savoir les segnefiances* (*Q mirent leur onges*)'. Que sont les 'onges' ? Dans un premier temps, j'ai pensé qu'il s'agirait peut-être d'une référence à la pratique de l'onychomancie[61], la divination par le reflet du soleil sur les ongles des jeunes. Il est vrai que la graphie 'onge' pour 'ongle' est attestée dans *Moamin et Ghatrif* [MoamT] Nord-Est/francoit. 1272, TL 6, 1121 ; cf. TilGlan 186. Mais l'explication est sûrement trop ingénieuse. Par la suite, et suivant une suggestion de Gilles Roques, il nous a semblé préférable d'interpréter *onge* comme un déverbal de *ongier*, verbe que l'on retrouve au v. 9941 (q.v.)

Ainsi, ce substantif déverbal viendrait s'ajouter à deux autres retrouvés dans le *Boece en rime, despais* et *senege* (q.v.).

penner v.tr. *penner de pennes* "garnir d'ailes" 8074 *ton entendement penner / De pennes pour ty hault lever* [*CP* pennas etiam tuae menti quibus se in altum tollere possit adfigam IV,1.*9*]. – Cf Gdf 6, 83b "garnir de plumes" *DelpitDoc* p. 57, 16 oct. 1325[62] ; GdfLex 385b. Dans Gdf 6, 83b et TL 7, 637 nous trouvons comme adj. afr. *pannei* "qui a des plumes" GregEzH lorr. fin XII^e^ s., et FEW 8, 527a mfr. *penné* (hap. 15.jh.) (= Gdf 6, 83b ; trad. de Ps. 148,10). Cf *empenner* Gdf 3, 57b, GdfC 9, 440c ; TL 3, 97-99.

senege s.m. "signe, signification" *par* – 3259. – Ce vocable serait à associer au verbe 'senechier' (< SIGNIFICARE), verbe que l'on retrouve au v. 2605 (q.v.). Ainsi, ce substantif déverbal viendrait s'ajouter à deux autres retrouvés dans le *Boece en rime, despais* et *onge*.

Stoyen, Stoien s.m. "Stoïcien" 1267, 1271, 11561. – La forme 'Stoicien' est attestée depuis JMeunConsD ca 1300, TLF 14, 960a ; cf. FEW 12, 279a, GdfC 10 751a OresmeEthM 1370. La forme 'Stoyen' se rencontre déjà, comme forme isolée, dans la traduction franco-italienne de Pierre de Paris de la *Consolatio* (ConsBoècePierre), début du XIV^e^ s., ms. Vat.lat. 4788, f. 10*vb*.

59 Fulgentius, Fabius Planciades, *Mitologiarum Libri tres*. ‹ http ://www.thelatinlibrary.com/fulgentius.html ›

60 Il est très probable que Fulgence a tiré ces noms du texte de Tertullien, *De Anima*, I, 46, où Tertullien fait une liste de neuf anciens interprètes des rêves, qui inclut Artemon, Antiphon, Philocrus et Serapion. C'est dans le ms. *Q* que l'on trouve 'Antiphontes', et il n'est pas difficile de reconnaître Artemon sous la forme *Arcemontes*. Philocrus serait Philochorus l'Athénien et Artemon, Artémon de Milet ; Antiphon l'Athénien est cité plus d'une fois par Cicéron dans son *De divinatione*, I, 20 ; II, 70.

61 Du grec 'onychos' "ongle".

62 Delpit 1847, 54-59.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

tive s.*f.* “sorte d’instrument à vent, flûte” 835 *D’une tive cante li une, / Li secunde de vois commune, / Li tierce d’une harpe cante.* – Mot qui se rencontre plus fréquemment sous les titres ‘tibe’, ‘tibicine’, ‘tibie’. FEW 13, 1, 324a, TIBIA, ‘tibie’ Molinet.

Selon la mythologie, les sirènes furent filles d’Achéloos ; musiciennes dotées d’un talent exceptionnel, elles séduisaient les navigateurs qui perdaient le sens de l’orientation. Selon notre traducteur (ou sa source), la première joue de la flûte, la deuxième chante, et la troisième joue de la harpe[63] (v. 832-844).

vulgant adj. “qui est divulgué publiquement” 5260 (Q *vulgal*) *Ne digne ne cuich de memor / Grace vulgant de vaine glore.* – Hapax, participe comme adj. dérivé de *vulguer* “divulguer publiquement”. Pour ‘vulguer’, voir Gdf 8, 317b, TL 11, 830, FEW 14, 643a. Pour l’occurrence du mot *vulgal*, voir TL 11, 829, FEW 14, 642a, DMF.

Parmi les mots que nous avons classifiés comme régionaux, il y en a quelques-uns qui sont employés avec un sens nouveau : voir ‘relin’, ou qui ne sont pas attestés ailleurs : ‘waulie’.

2. Attribution du *Boece en rime*

2.1. Jean de Meun, Jean de Sy

Dans le domaine des études sur les quinze[64] adaptations ou traductions de la *Consolatio philosophiae* de Boèce en langue française au Moyen Âge, on a fait beaucoup de progrès depuis plus d’un siècle. Il reste, néanmoins, beaucoup de terrain à défricher, et même des champs à creuser.

Quel trésor voudrais-je y découvrir à présent ? La réponse à la question, non encore résolue, de l’attribution d’une traduction à un certain Jehan de Cis

[63] “Instrument de musique portatif à cordes pincées, de forme généralement triangulaire” DEAF H223.

[64] Parmi ces quinze, nous incluons les adaptations partielles que sont le *Boecis* occitan du début du XII^e^ siècle et le *Roman de Philosophie* de l’auteur anglo-normand Simund de Freine. Des 13 autres, datant des environs de 1230 jusqu’à 1477, cinq tout en prose, quatre en vers et prose alternant, et quatre tout en vers, huit ont profité déjà d’éditions modernes, dont la plus récente le *Böece de Confort remanié* (Cropp, 2011), et deux ont été prises en charge en vue d’éditions (ce sont le *Boece en rime* et la version imprimée par Colard Mansion, 1477, *Le Livre de Boece de Consolation de Phylosophye* [F. Lebsanft]). Pour une introduction à toutes ces versions et leurs caractéristiques essentielles, voir Cropp 2007. La publication Atkinson/Babbi 2000 donne une brève introduction à chacune des 13 et inclut le texte du Livre III, mètre xii pour chacune d’entre elles ; de même, le texte du Livre IV, mètre vii de 10 de ces traductions peut se lire dans l’Appendice de Babbi 2002, 377-493. L’article de G.Roques 2007, 187-203 offre de précieux aperçus sur le vocabulaire régional retrouvé dans huit de ces traductions. L’École nationale des chartes, Paris, a un site dédié aux traductions françaises de Boèce : ‹http ://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/traduction/?para=françaises› (Frédéric Duval et Françoise Vielliard, Miroir des classiques), et prochainement (fin 2011) il sera possible de consulter la liste des traductions médiévales publiée par Transmédie (Turnhout, Brepols).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

ou Tis/Thys, qu'à partir d'un article d'A. Thomas, en 1892, on prend soin de ne pas confondre avec Jean de Sy[65], traducteur d'une partie de la Bible pour le roi Jean le Bon vers 1346. Serait-ce donc une traduction perdue ou tout simplement un nom d'auteur que l'on pourrait assigner à une des traductions classifiées jusqu'ici comme anonymes ?

Comme nous l'avons vu, le *Boece en rime* révèle un nombre de vocables du Nord et du Nord-Est, de traits morphologiques et de rimes, certainement dues à l'auteur, qui nous permettent de le localiser en Wallonie, et presque certainement en Wallonie orientale. L'auteur en est resté anonyme jusqu'ici.

Mais résumons les différents efforts d'attribution. L'attribution de ce texte à un auteur originaire de Meun, suggéré par l'épilogue du ms. BnF fr. 576, et qui semble être confirmé par le colophon du même manuscrit, est à rejeter. D'après ce colophon, nous apprenons que Petrus, Brabantois flamand, a transcrit le *Boece* pour un Pierre le Clerc, prêtre, curé d'Escout, diocèse d'Arras[66]. C'est dans ce même colophon que Petrus, déçu certainement par les vers suivants de l'épilogue, qu'il a pris à la lettre,

> Si m'escuse de mon langage,
> Rude, malostru et sauvage,
> Car nés ne sui de Paris
> Ne si cointes com fu Paris ;
> Mais me raporte et me compere
> Au parler que m'aprist ma mere
> A Meün, quant je l'alaitoie,
> Dont mes parlers ne s'en desvoie ;
> Ne n'ay nul parler plus habile
> Que cellui qui keurt a no ville : (vv. 12331-12340)

attribue le texte à 'Johanne de Meun'. Et plus d'un, par la suite, l'a pris pour l'œuvre de Jean de Meun[67]. Le nom de Jean de Meun revêtait tellement de

[65] À titre d'exemple nous citons ici ce qu'on peut lire dans Langlois 1928, t. 4, 290, n.3 : « On ne sait rien de ce Jehan de Cis […], si ce n'est qu'il ne peut avoir rien de commun avec le dominicain Jean de Sy […] qualifié en 1346 de 'valde famosus clericus', qui est connu pour avoir entrepris, à la requête du roi Jean, une traduction commentée de la Bible […]. L'ouvrage de Jean de Cis, s'il n'est pas perdu, n'a pas encore été repéré dans les bibliothèques. » Cette opinion, répétée plusieurs fois par la suite, (cf. DLF 1964, 762 ; Chavy 1988, 766-767 [B253]), reprend les observations d'A. Thomas 1892, 612-615.

[66] « […] quem scribi fecit dominus Petrus clericus, presbiter, curatus d'Escout, Attrebatensis dyocesis, per Petrum de Palude de Fura Brabantinum […] ».

[67] Par exemple, en haut de la marge de gauche au f. 1 du manuscrit fr. 576 on discerne une série de références bibliographiques rédigées par une main du XVIII^e^ siècle : « Ceste traduction est de Jean de Mehun ou Meun comme il appert en fin du livre. C. Fauchet liv. 2 de l'ancienne Poesie Francoise Chap. 126 au commancement p. 200.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

prestige et de renommée que des traducteurs s'emparaient facilement de son autorité pour rehausser la valeur de leur propre travail[68]. Mais il convient de se défier de cette attribution[69]. Et c'est d'après ces vers que ce texte est communément connu comme l'œuvre de l'Anonyme de Meun[70], d'où le sigle [ConsBoèceAnMeun] du DEAF[71]. Mais puisque la langue du texte est incontestablement septentrionale, le traducteur n'est certainement pas originaire de Meun, ni de Meung-sur-Loire (Loiret) ni de Mehun-sur-Yèvre (Cher)[72]. A. Thomas a proposé une correction en Menin[73], petite ville de la Flandre occidentale, à l'Ouest de Courtrai. Mais en acceptant la solution proposée récemment par Gilles Roques à ce problème de la mention de Meün, à savoir que l'on peut y voir une supercherie du traducteur[74], ce qui me semble tout à fait probable, on est dispensé d'accepter une correction au mot 'Meün'. En fait, comme nous l'avons vu, la langue du *Boece en rime*, et plus particulièrement du ms. *P*, contient des éléments qui nous dirigent vers la région wallonne.

Y a-t-il enfin d'autres moyens de lui attribuer un auteur ? Revenons un instant sur cette question un peu embrouillée.

Ce fut Paulin Paris qui a, le premier, à ce que je sache, suggéré qu'un Jehan de Cis pourrait très bien être l'auteur de notre *Boece en rime*. Malheureuse-

Papir Masson in Annalibus Franci lib. 3 in Phillipo Pulchro fine. Antoine du Verdier in sa Bibliotheque Lib. I p. 676 ». Ces notations sont presque certainement de la main de Bernard de la Monnoye (voir Note 89). Les mentions bibliographiques qu'il offre se réfèrent à l'œuvre de Jean de Meun. Elles sont justes ; mais, manifestement, elles n'ont rien à voir avec cette traduction : cf. Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans,* Paris, M. Patisson, 1581 : Jean Papire Masson, *Papirii Massoni Annalium libri quatuor quibus res gestae Francorum explicantur,* Paris, N. Chexneau, 1577 : Antoine Du Verdier, *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, seigneur de Vauprivas*, Lyon, B. Honorat, 1585.

68 La confusion qu'a causée le Prologue de la traduction de Jean de Meun, adopté par quelques copistes du *Livre de Boece de Consolacion*, est bien documentée, cf. Cropp 1982, 278-298.

69 La citation de ces vers, même attribués quelquefois à l'orléanais Jean de Meun, comme témoignage 'sans équivoque' du prestige de la langue de Paris, est assez répandue : cf. Brunot 1905 [nouv. éd. 1966], 330 ; Nyrop 1914[3], 22-23 ; Caput 1972, 48.

70 Thomas/Roques 1938, 454 : « VII—Traduction en vers, par un Anonyme dit l'Anonyme de Meun ».

71 Sur la diversité dans les principes de confection des sigles des traductions différentes de la *Consolatio*, voir Roques 2008, 618-619, 623.

72 Fait que P. Paris (1845, 45-46) avait déjà reconnu : « Le copiste, qui écrivoit près d'un siècle après le livre de Jean de Meun, s'est donc trompé en confondant cet ouvrage d'un anonyme avec celui qui l'avoit devancé » [c'est-à-dire la traduction de Jean de Meun].

73 Thomas/Roques 1938, 464-465.

74 Roques 2007, 196 : « En effet le ton est délibérément plaisant et la formule *qui keurt a no vile* souligne et contredit ironiquement le propos. ».

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

ment, dans sa description du manuscrit BnF fr. 576 (1845, 46), il a fait l'erreur de l'attribuer à Jean de Sy : « Il me semble que l'auteur doit être Jean de Sy, mentionné par Renoux de Louens, comme nous le verrons tout à l'heure sous le no 7072. »[75]

Au cours de sa description des manuscrits de la Bibliothèque du roi, P. Paris (1845, 43-65) a publié des notices sur trois manuscrits qui renferment trois traductions différentes de la *Consolatio* de Boèce, toutes en vers. Ce sont, selon les cotes de la Bibliothèque du roi, 7071^{2} (cote actuelle BnF fr. 576) [43-50], 7072 (BnF fr. 577) [51-54] et $7072^{3,3}$ (BnF fr. 578) [55-65]. Le fr. 576 contient une copie du *Boece en rime* ; le fr. 577 contient une copie de la traduction publiée récemment sous le titre de *Böece de Confort*[76], Incipit : « Celui qui bien bat les boissons » ; et le troisième, fr. 578, contient une copie du *Roman de Fortune et Felicité* de l'auteur du Sud-Est, Renaut de Louhans, Incipit : « Fortune, mere de tristesse »[77], texte qui date de 1337 (n.s.).

La mention de Jean de Sy par P. Paris est en contradiction avec celles de ses notices sur le 577 (p. 52) et le 578 (p. 56), où le nom cité est toujours Jean de Cis. Cette erreur a mené à toute une série de malentendus qui n'ont été résolus que partiellement par l'article d'A. Thomas (1892, 614). Thomas a commencé par admettre que : « Le reproche de trop grande concision fait à la traduction de Jean de Cis a donné à penser à Paulin Paris que cette traduction pouvait être celle qui est contenue dans le ms. 576 […], hypothèse qui semblait n'avoir rien d'inadmissible, mais que son auteur a un peu compromise en écrivant Jean de Sy, là où le texte disait Jehan de Cis. »[78]

Or, d'où vient donc le nom de Jean de Sy ? Jean de Sy[79], comme nous l'avons déjà remarqué, fut responsable d'une traduction partielle de la Bible,

75 Le texte de 'Renoux de Louens', le BnF fr. 578, est le $7072^{3,3}$ de la Bibliothèque du roi.

76 Noest 1999-2000 ; 2002.

77 Atherton 1994. Sur la bonne trentaine de manuscrits ou de fragments, témoins de cette traduction, voir Atherton/Atkinson, 1992. Du dialecte, l'éditeur nous explique : « originaire de la partie est de la Bourgogne, Renaut en avait conservé de nombreuses habitudes linguistiques ; on discerne également les traces d'une certaine influence franc-comtoise dans le texte du *Roman*. » (204).

78 On se demande pourquoi A. Thomas ne s'est pas arrêté là, parce que, me semble-t-il, il a bien repéré la fâcheuse erreur de P. Paris. Bien que Thomas ait pu facilement éliminer Jean de Sy comme prétendu traducteur de la *Consolatio*, il n'est pas suffisamment revenu sur la vraie question d'un Jehan de Cis ou de Thys.

79 Sur le peu que l'on connaît de Jean de Sy, voir Thomas (1892, 612-614) qui l'identifie avec Johannes de Siaco, dominicain du milieu du XIV^e^ s., originaire du diocèse de Reims, où il existe une localité appelée Sy (dép. des Ardennes). Mais le Sy (Ardennes) n'est pas la seule localité avec ce nom. Tout récemment, Boutier (2009) a identifié le siège d'une église publique à Sy (<*sedes > sy) dans la province de Liège, tout près du Ferrières belge.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

texte qui se trouve dans le manuscrit BnF fr. 15397. On ne sait pas comment ce nom est venu remplacer celui de Jean de Cis sous la plume de P. Paris à la fin de sa notice sur le ms. fr. 576. Mais c'est cette mention de Jean de Sy qui a été reprise par L. Delisle dans son étude sur les traductions françaises de la *Consolatio* de la Bibliothèque nationale, où il dit à propos du ms. fr. 576 (1876-1878, t. 2, 336) : « D'après une conjecture de M. Paulin Paris, cette traduction serait l'œuvre de maître Jean de Sy, et c'est à elle qu'il faudrait rapporter ce que dit l'auteur de la traduction commençant par les vers : *Celui qui bien bat les buissons* ». Et de là, l'identification complète de Jean de Sy, traducteur de la Bible, avec le traducteur de la *Consolatio* par S. Berger (1884), identification qui a motivé, au moins en partie, l'article d'A. Thomas (1892). Mais, une fois que l'on a localisé le lapsus de P. Paris, on est libre d'explorer la justesse de sa première conjecture (p. 52) que : « Jean de Cis semble bien devoir être l'auteur de la traduction dont nous venons de trouver un exemplaire, sous le no 7071[2] ».

2.2. Jehan de Cis ou Jehan de Thys

Or, le nom de Jehan de Cis/Cys, Thys/Tis, selon les variantes, apparaît dans le Prologue (v. 65) du *Böece de Confort*[80] où l'auteur dominicain[81], qui a

[80] La langue de cet auteur, originaire de Beauvais, révèle des caractéristiques picardes. Basée pour 56% à 58% de ses vers (selon le manuscrit) sur le texte de Renaut de Louhans, emprunt dont il n'est pas fait état, cette traduction, assortie de nouveaux commentaires, se révèle plus complète. Ainsi cette mention d'une version antérieure en prose qu'il aurait consultée n'est qu'une tentative délibérée de cacher le fait qu'il a emprunté plus de 50% de son travail à Renaut. Tout cela donne un sens un peu ironique au dicton par lequel il commence sa traduction : « Celui qui bien bat les boissons / Est dignes d'avoir les moisson ; » (v. 7-8) et les vers qui suivent.

[81] Depuis longtemps il fut désigné comme bénédictin, selon une suggestion de A. Molinier (1885, t. 7, 470) en forme d'interprétation d'un vers de l'épilogue du manuscrit de Toulouse, Bibl. mun., 822 (f. 85*va*) où le traducteur dit : *Blans est mon corps, noirs ses habis*. Mais ce vers doit être interprété comme "le vêtement qui recouvre mon tronc est blanc, et les vêtements de dessus sont noirs". Ce sont les frères dominicains qui portent un habit de couleur blanche (tunique, scapulaire et capuce), vêtement couvert d'un manteau et capuce noirs hors du couvent et en d'autres circonstances. Sur cette attribution à un dominicain plutôt qu'à un bénédictin, voir Noest 2002, 14-15 (Note 55) et Atkinson 2007, 53-74, (en part. 69-70, Note 8). Toujours selon l'épilogue de Toulouse 822, nous apprenons qu'il fut prieur en Savoie avant d'être, à un moment donné, commensal de Louis II de Bourbon, oncle maternel du jeune roi Charles VI, et comte de Forez à partir de 1372, de par sa femme, Anne d'Auvergne. Le terme 'prieur', bien qu'il ne soit pas exclusivement un terme dominicain, fut le terme choisi par le deuxième chapitre général des frères prêcheurs (Bologne, mai 1221) pour désigner le supérieur d'un prieuré, à l'exclusion du terme 'abbé'. Au XIV^{e} siècle, il n'y avait qu'un prieuré dominicain en Savoie, à Montmélian, fondé en 1316. L'association d'un dominicain avec Louis II de Bourbon est tout à fait concevable.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

dédié sa traduction en vers au jeune roi Charles VI[82] dans les toutes premières années de son règne, le cite comme traducteur d'un texte qu'il a retrouvé dans la dernière phase de sa propre tâche.

En fait, dans son prologue, l'anonyme dominicain parle de deux devanciers. La critique qu'il offre du premier, qu'il ne nomme pas, mais qu'il prétend être en prose, est assez sévère (vv. 41-62) ; mais elle ne peut s'appliquer qu'au texte de Renaut de Louhans, son prédécesseur dominicain de l'Est. La critique correspond, point par point, au texte de Renaut, traduction tout en vers !

Mais juste au moment de terminer son travail, nous dit-il, il en a trouvé une autre, très exacte, mais écrite dans un langage 'precis', jusqu'au point d'être quelquefois peu compréhensible. Ce texte, il l'attribue à un maître, maître Jehan de Cis/Thys. Et le commentaire et la critique que donne le traducteur du *Böece de Confort* sur le texte difficile qu'il a trouvé au dernier moment s'applique sans aucune difficulté au *Boece en rime*.

C'est dans les termes suivants qu'il caractérise ce deuxième devancier :

Mais puis que jë eu tout parfait,
Je trouvay que l'avoit extrait
Moult bien maistre Jehan de Cis,
Fors qu'es mectres fu si precis
Que nulz homs ne les entendroit
Point, qui ailleurs ne les prendroit ;
Pour quoy encor est bon le mien,
Que j'ay extrait, non veu le sien[83].

On se rappelle que sa sœur, Marie (1347-1401), fut prieure de la maison dominicaine de Poissy, fondée par Philippe le Bel en 1297 en l'honneur de son grand père, Saint Louis. On se demande si ce dominicain n'aurait pas voyagé avec Louis, comme chapelain, habitude assez répandue parmi les dominicains, voyageurs acharnés. S'il avait, par exemple, accompagné Louis à la bataille de Roosebeke en 1382, on aurait une explication des vers de son prologue où il s'adresse à 'mes amis de France', v. 142.

82 Le roi Charles V est mort le 16 septembre 1380. Le jeune dauphin fut sacré roi, Charles VI, à Reims le 4 novembre 1380. Ce traducteur dominicain parle aussi des difficultés (vv. 125-152) auxquelles le jeune roi, âgé de douze ans, a dû faire face au moment de son accession au trône. Parmi les difficultés de ces premières années de son règne, on pourrait penser à la guerre avec les Anglais, à la révolte connue comme la révolte des Maillotins (mars 1382), ou à la guerre avec les Flamands finissant, au moins pour un temps, par la bataille de Roosebeke en novembre 1382. On peut dater cette traduction sans se tromper, me semble-t-il, entre la fin de 1380 et la fin de 1382.

83 Je cite le texte d'après l'édition de Noest, avec une ponctuation légèrement différente. Le manuscrit de base est le BnF nouv. acq. fr. 1982 [f. 2 *v*]. C'est ce manuscrit que cite Delisle 1876-1878, 334-346.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Le texte du ms. fr. 577 que cite P. Paris offre des variantes qui valent la peine d'être citées[84] :

Mais, puis que je euz tout parfait,
Je trouvay que l'avoit extrait
Moult tres bien maistre Jehan de Cis,
Fors que latin fu si precis
Que nulz homs ne les entendroit
Qui ailleurs ne les apprendroit.
Pour quoy encore est bon le mien
Que j'ay extrait ; non veul le sien.

Et se basant sur cette leçon, et sur les vers de l'épilogue du *Boece en rime* qu'il cite à la page 45, que voici :

Atant fay fin, atant souffisse
De l'oeuvre que j'ay entreprise
Quant a Böece rommanchier,
Dont se sont volu avanchier
Pluseurs aultres, et bien me plaist ;
Je n'en fay action ne plaist.
Lise cascuns que boin li samble,
Mais cascun pri quë il assamble
Mes dis avoec leur exemplaire
Le latin ; si li devra plaire,
Car mot a mot, a poy ce faut,
L'expose et construis sans deffaut,
Adjousté que jou y expose
Tout ce que Böeces suppose.[85]

Paulin Paris a conclu que Jean de Cis devait bien être l'auteur de cette traduction : « Le style de cet ouvrage est en effet très obscur, et l'affectation qu'il met à vanter son exactitude [cf. v. 12237-12238] nous met naturellement en garde contre sa clarté. » (1845, 52). Il me semble évident que P. Paris a interprété, correctement, le vers 66 : le traducteur du *Boëce de Confort* a trouvé le langage, le 'latin', de son prédecesseur trop exact ou savant, 'precis' – au point de nécessiter une élucidation de l'extérieur.

En analysant le prologue du *Böece de Confort*, il nous incombe d'examiner attentivement deux des variantes[86] qui ont une certaine importance pour

[84] Citation corrigée contre le manuscrit.

[85] Le texte est cité d'après mon édition critique (non encore publiée).

[86] Incorporée dans la thèse de Noest (1997) est une description détaillée de la bonne trentaine de manuscrits (et un incunable), témoins de cette traduction. C'est une notice sur tous les manucrits connus que j'ai préparée moi-même, en français ; nous avons décidé de l'incorporer dans la thèse pour former la base de l'étude de Noest sur les différentes familles manuscrites, et de mieux faire connaître l'étendue de cette

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

notre discussion. La première porte sur le nom de Cis au v. 65. Le nom du prédécesseur, toujours qualifié de 'maître', apparaît le plus souvent comme Jehan de Cis (ou Cys, une fois), village qu'A. Thomas a voulu identifier avec Cys-la-Commune en Picardie (Aisne). Mais six des manuscrits et l'incunable offrent la leçon de Jehan de Tis/Tiz/Thys[87]. Quant à Thys, à ce que je sache,

traduction dans le temps et dans l'espace. Pour des indications sur les manuscrits, moins détaillées, mais plus accessibles, voir ‹ http ://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/traduction/?para=françaises ›. Dans la liste des manuscrits répertoriés par Noest [1999-2000, XII-XIV], nous excluons de notre examen des variantes les deux manuscrits du *Roman de Fortune* qui contiennent des extraits du *Böece de Confort,* et les quatre fragments. Deux autres sont acéphales (BnF fr. 813 et fr.12237). Le f. 2 du manuscrit de York, Minster Library, XVI.D.14 est trop endommagé pour permettre une lecture ; nous n'avions pas eu à notre disposition un microfilm du ms. Chantilly, Musée Condé, 285. Ainsi, ceux que nous avons consultés sont :

– Amiens, Bibliothèque municipale, 411
– Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10474 et 11244-11251
– Cambridge, Trinity Hall, 12
– Chantilly, Musée Condé, 485
– Douai, Bibliothèque communale, 766
– London, British Library, Additional 26767 et Royal 20 A XIX
– Oxford, Bodleian Library, Douce 298
– Oxford, Bodleian Library, Rawlinson Poetry, 161
– Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 2670
– Paris, BnF fr. 577, 812, 1094, 1946, 12238, 12239, 12240, 24309 et 25416
– Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, 264
– Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève, 1132
– Toulouse, Bibliothèque municipale, 822
– Città del Vaticano, Bibliotheca apostolica, Reg. lat. 1689

S'y ajoute l'incunable, Genève, Jean Croquet, avant 1481 [Paris, BnF Rés. R. 89].

87 Tis (Bruxelles 11244, London 26767, Ste Geneviève, Vatican et l'incunable) ; Tiz (BnF fr 12238) ; Thys (BnF fr. 1094). C'est à partir de ces références que les critiques ont essayé d'identifier ce Jean de Cis/Tis. Au verso du feuillet de garde en tête de volume de BnF fr. 576 on lit : « Le sieur de la Croix du Maine en sa Bibliotheque litt. : I p. 226 dit que Jean de Cis ou de Cys, et selon d'autres de This, ancien poete francois, a traduit de latin en vers francois les livres de Boece touchant la consolation ». Déjà au XVI[e] siècle, La Croix du Maine avait repéré les deux variantes. Tout ce qu'il dit à ce sujet nous mène à croire qu'il a vu trois ou quatre copies de la traduction, *Böece de Confort*, et que c'est de là qu'il a tiré le nom de Jean de Cis/Cys/This. Dans l'édition de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine publiée par Rigoley de Juvigny en 1772, on a publié un commentaire de Bernard de la Monnoye, membre de l'Académie française, plus les notes additionnelles du Président Bouhier. De la Monnoye a vu un incunable de la traduction, *Böece de Confort*, et il cite la partie du prologue qui parle des deux devanciers. Il fait le commentaire suivant : "Par où il [l'anonyme dominicain] semble n'avoir point connu la Traduction en vers de ce Livre de Boëce par Jean de Meun, n'en ayant fait nulle mention." (Rigoley de Juvigny 1772, I, 478). Pour de la Monnoye donc Jean de Meun est l'auteur d'une traduction tout en vers, ce qui nous mène à formuler l'hypothèse que pour lui le ms. BnF fr. 576

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

personne n'a pris le soin de l'identifier. Ce serait, à mon avis, le village de Thys, chef-lieu d'arrondissement judiciaire, situé à 17 km au nord-ouest de Liège, et à 12,5 km de Waremme, tout près de la frontière linguistique avec la région de langue flamande, faisant ainsi partie de la province de Liège dans la Wallonie orientale. Les formes romanes de ce nom sont *Thys*, *Tis*, *Tys*, *Tyz*. On sait que les graphies de *t* et de *c* prêtaient à des échanges faciles dans l'acte de copier et que c'est fréquemment les noms propres qui sont le plus exposés à cette confusion. 'Tis', comme *lectio difficilior*, aurait pu être très tôt remplacé par 'Cis' par des copistes peu familiers avec le village de Thys. Quant au commentaire d'A. Thomas (1892, 614-615) sur la valeur des rimes *Cis* : *precis* ou *Thys* : *precis*, il est vrai que la première est riche, mais la deuxième peut être considérée comme suffisante. En tout cas, c'est loin d'être un argument concluant contre la leçon de *Thys*. Et il n'était pas le premier à avoir fait cette observation[88].

La deuxième variante significative du prologue du *Böece de Confort* se trouve au vers 66. Selon le BnF fr. 577 (le manuscrit qu'a consulté P. Paris) et six autres[89], ce ne sont pas les *mectres* qui sont si *precis*, mais bien le *latin* "langage savant"[90]. Le sens général de la critique implicite m'incline à préférer le *latin*, leçon qui a mené P. Paris à la conclusion citée ci-dessus.

est de Jean de Meun et que l'attribution à Jean de Meun et les références à Fauchet, Masson et du Verdier au f. 1 sont les siennes (voir la note 69). La note additonnelle du Président Bouhier : "Mais n'est-ce pas celle dont l'Anonyme parle, et que de la Monnoye méconnoît, parce qu'il la croit en vers, quoiqu'elle soit en prose ?" (loc. cit.) nous montre que pour Bouhier, la version en prose [JMeunConsD] est de Jean de Meun. C'est le Président Bouhier qui avait raison. Et en 1733 dans un rapport sur un Mémoire de Camille Falconnet publié dans l'*Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Histoires et Mémoires*, 7, 294, on retrouve le nom de This : « Nous avons du même ouvrage [le livre de Böece] une autre traduction en vers par Jean de This […] ».

88 Voici le commentaire de Bernard de la Monnoye sur le nom de Jehan de Tis qu'il a vu en consultant une copie de l'incunable du *Böece de confort* : « J'incline au reste à croire qu'il faut plutôt lire Jean de Cis que Jean de Tis, tant parce que La Croix du Maine a lu Cis dans son Manuscrit, que parce que les rimes dans les anciens poëtes étant d'ordinaires très riches, celle de *Précis* employée par l'Anonyme suppose plutôt *Cis* que *Tis*, et que d'ailleurs les copistes formoient alors le T. et le C. d'une manière si ressemblante, qu'il étoit aisé de s'y tromper. », Rigoley de Juvigny 1772, 477-486.

89 Ce sont les manuscrits d'Orléans, d'Oxford (Douce), de Paris (Arsenal), de la BnF fr. 12240, 25416 et du Vatican.

90 Nous interprétons *latin* dans ce contexte comme "discours savant", sens du mot qu'on retrouve vers la fin du XIV^e^ s. chez des auteurs du Hainaut, tels que Froissart et dans la chanson de geste *Baudouin de Sebourc*, aussi bien que chez le liégeois Jean d'Outremeuse. On trouve l'expression *faire le latin* chez P. de Mézières PhMézPelC (1389) avec le sens de "rédiger un texte en langage savant" DMF ; de plus, le DMF offre le sens de *latin* "langage des clercs, inintelligible au commun, langage savant" (XV^e^ s.).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Que peut-on tirer des indications linguistiques déjà signalées du *Boece en rime*, qui nous permettraient de localiser ce texte comme émanant de la région de Cys ou de Thys ? Les éléments linguistiques présentés jusqu'ici ont suffisamment de poids, me semble-t-il, pour suggérer le nom d'un traducteur, peu connu jusqu'à présent, 'maistre Jehan de Thys', dont l'origine aurait été éclipsée, depuis même le début de la tradition manuscrite par celui d'un Jehan de Cis. Or, c'est précisément en Wallonie orientale que nous trouvons le village de Thys, dans une région qui s'accorde bien, du point de vue de la langue, avec tout ce que nous avons noté pour la langue de l'auteur du *Boece en rime*. Et bien que cette réponse à la question ne soit pas une preuve suffisante que le 'maître' mentionné dans le prologue du *Böece de Confort* puisse être l'auteur du *Boece en rime*, il n'y aurait pas non plus de raison suffisante pour lui refuser cet honneur.

2.3. Maistre Jehan de Thys, auteur du Boece en rime

Et que l'auteur du *Boece en rime* soit 'maistre' ne fait aucun doute. L'auteur du *Böece de confort* caractérise l'œuvre de son devancier comme *moult bien*, même s'il a choisi de l'écarter à cause d'un langage trop savant. Rappelons-nous que le mot 'maistre' voudrait dire dans ce contexte "celui qui a obtenu le grade universitaire de 'maistre' et peut donc enseigner"[91], caractérisation qui s'applique parfaitement aux préoccupations d'exposition et de commentaires sur le texte latin qu'on a pu observer constamment dans le *Boece en rime*[92]. Sa traduction en vers est fidèle et innovatrice, agrémentée de commentaires empruntés à diverses sources latines. Les commentaires, quelquefois assez longs, sont puisés à des sources différentes. Comme autorités anciennes citées tout au long de la traduction nous trouvons : Aristote (*Ethiques, Livre du ciel et du monde, li Livres de l'ame, Metaphysique, Phisique*), Aulu-Gelle, Fulgence, le *Chronicon* de Hélinand de Froidmont, Isidore de Séville, Martianus Capella, Platon, la Sagesse de Solomon, aussi bien que Virgile. En même temps on peut y discerner l'influence du mythographe III du Vatican, du commentaire attribué à Bernardus Silvestris sur les six premiers livres de *l'Enéide*, des *Specula* de Vincent de Beauvais et des commentaires latins de Guillaume de Conches et de Guillaume d'Aragon sur la *Consolatio*. Et la source qu'il prend comme base de la partie historique de son *accessus ad auctorem* original est le *Chronicon* de Sigebert de Gembloux (ville de la Wallonie centrale).

[91] Comme le remarque Glorieux 1971, 389, la mention des 'maîtres' dans les documents contemporains « indique pour le moins un maître ès arts, puisque les autres maîtrises, en théologie, droit ou médecine, requéraient ce titre au préalable. ».

[92] Cf. Atkinson 1976 ; 1984 ; 1987.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Le prologue contient aussi un long discours sur les quatre vertus cardinales, Justice, 'Forche', 'Atemprance', et Prudence (vv. 2265-2348). Au Livre I.3, où il s'agit de ceux qui auraient déchiré les robes de la Philosophie par le passé, on trouve une longue analyse des anciennes écoles de Philosophie, leurs fautes et mérites relatifs[93]. Et on peut lire le deuxième commentaire sur le mythe d'Orphée (vv. 7163-7982) comme un petit traité de Musique[94]. Toutes ces additions (notes historiques, notes explicatives sur le sens des termes techniques, notes mythographiques et interprétatives) s'expliquent par le fait que le traducteur veut *exposer tout ce que Boeces suppose* (vv. 12239-12240). Tout cela montre que l'auteur, bon latiniste, fut versé dans les méthodes d'exposition et de commentaires qui faisaient partie de la vie d'enseignant dans un milieu universitaire. Bref, il était 'maître'.

Pour reprendre, Cys-la-commune est en pleine Picardie, tandis que Thys est situé en Wallonie orientale. Et bien que l'emplacement de Cys (Aisne) corresponde à la région où travaillait le deuxième scribe, Alixandre Dannes, l'évidence montre que sa copie est une réécriture picardisante et modernisante d'un original wallon représenté plus sûrement par la copie de Petrus de Palude ; et bien que Petrus ait copié le texte à l'intention d'un clerc du diocèse d'Arras, son origine linguistique, Brabantois flamand, lui a permis de mieux respecter quelques rimes et des éléments lexicaux et morphologiques qui sont sûrement ceux du texte originaire, texte que nous avons pu localiser avec un fort degré de certitude en Wallonie orientale.

Ainsi, l'attribution du *Boece en rime* à Jehan de Thys, à qui fait référence l'auteur du *Böece de Confort*, s'accorde bien avec les preuves linguistiques d'un texte wallon ; et la nature des méthodes de traduction et de commentaire s'accorde bien avec l'idée d'un 'maître'. Et quant à la datation, on se rappelle que le *Böece de Confort* date des toutes premières années du règne de Charles VI, et que le manuscrit *P*, la première copie (mais certainement une copie) du *Boece en rime* qui nous soit parvenue, date de 1383 (n.s.). De tous points de vue, le *Boece en rime* correspond très bien à la description d'une traduction, attribuable au maître Jehan de Thys, que l'auteur du *Böece de Confort* aurait découverte juste avant d'achever la sienne. C'est ainsi que nous jugeons que l'attribution de ce texte si riche, mais assez obscur en même temps, à Jehan de Thys, est justifiée et que l'on peut laisser en paix le prétendu Jehan de Cis.

The University of Queensland J. Keith ATKINSON

93 Son commentaire sur la phrase latine du Livre I, prose 3, qui commence : « Quod si nec Anaxagoras […] », remplit 200 vers (vv. 1247-1447).

94 Atkinson/Babbi 2000, 60-82, vv. 431-1250.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

3. Références bibliographiques

AND = *Anglo-Norman Dictionary*, W. Rothwell (ed.), London, The Modern Humanities Research Association, 1977-1992.

Atherton, B., 1994. *Édition critique de la version longue du* Roman de Fortune et de Felicité *de Renaut de Louhans, traduction en vers de la* Consolatio Philosophiae *de Boèce*, Brisbane, The University of Queensland (thèse).

Atherton, B., / Atkinson, J. K., 1992. « Les manuscrits du *Roman de Fortune et de Felicité* », *Revue d'Histoire des Textes* 22, 169-251.

Atkinson, J. Keith, 1976. *An Early Fourteenth-Century French Boethian Orpheus*, *Parergon*, t. 26, (Special Issue of the Bulletin of the Australian and New Zealand Association for Medieval and Renaissance Studies).

Atkinson, J. Keith, 1984. « Les travaux d'Hercule moralisés au XIV^e^ siècle », in : *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 41-50.

Atkinson, J. Keith, 1987. « A Fourteenth-Century Picard Translator/Commentator of the *Consolatio Philosophiae* », in : Minnis, Alistair J. (ed.), *The Medieval Boethius* : *Studies in the Vernacular Translations of* De Consolatio Philosophiae, Cambridge, Boydell and Brewer, 32-62.

Atkinson, J. Keith, 1994. « Manuscript Context as a Guide to Generic Shift : Some Middle French Consolations », in : Monks, Peter Rolfe and Owen, D.D.R. (ed.), *Medieval Codicology, Iconography, Literature and Translation. Studies for Keith Val Sinclair*, Leiden, Brill, 321-332.

Atkinson, J. Keith, 1996. *Boeces : De Consolacion. Edition critique d'après le manuscrit Paris, Bibl. nationale, fr. 1096, avec Introduction, Variantes, Notes et Glossaire.* Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur ZrP 277).

Atkinson, J. Keith / Babbi, Anna Maria, 2000. *L'« Orphée » de Boèce au Moyen Âge. Traductions françaises et commentaires latins (XII^e^-XV^e^ siècles). Textes réunis par J. Keith Atkinson et Anna Maria Babbi*, Medioevi, Testi 2. Verona, Edizioni Fiorini. [Édition du Livre III, mètre xii du *Boece en rime,* 45-91, v. 6733-7982].

Atkinson, J. Keith, 2007. « A *Dit contre Fortune*, the Medieval French Boethian *Consolatio* contained in MS Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 25418 », in : Kaylor, N. H. et Phillips, P. E., (ed.), *New Directions in Boethian Studies*, Kalamazoo, Medieval Institute Publications (Studies in Medieval Culture, 45), 53-74.

Atkinson, J. Keith, 2009. « Les locutions *a depart* et *sans depart* dans le *Böece en rime*, traduction en vers français par un anonyme du XIV^e^ siècle de la *Consolatio philosophiae* de Boèce », *RLiR* 73, 185-195.

Babbi, Anna Maria, 2002. *Rinascite di Ercole. A cura di Anna Maria Babbi. Atti*, Convegno internazionale Verona, 29 maggio-1 giugno 2002, Medioevi, Studi 5. Verona, Fiorini. Appendice, 421-440.

Badel, Pierre-Yves, 1980. *Le* Roman de la Rose *au XIV^e^ siècle* : *étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Barbier, Paul, 1932. « Additional notes on Germanic initial *w* in French and in the French dialects », *ZfSL* 56, 210-233.

Berger, S., 1884. *La Bible française au Moyen Âge*, Paris.

Bourciez, E. et J., 1967. *Phonétique française, Étude historique*, Paris, Klincksieck.

Boutier, Marie-Guy, 2009. « Les noms de My et Sy (province de Liège, arrondissement de Huy) : découverte par l'onomastique d'une structure publique carolingienne dans l'Ourthe moyenne », *ZrP* 125, 383-399.

Brucker, Charles, 1994. *Le Policraticus de Jean de Salisbury*, Genève, Droz.

Brucker, Charles / Demarolle, Pierre, 2010. *Jean Golein. Le* Racional des divins offices *de Guillaume Durand. Livre IV,* Genève, Droz.

Brunot, Ferdinand, 1905/²1966. *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. 1, Paris, Armand Colin.

Caput, Jean-Pol, 1972. *La langue française*: *histoire d'une institution,* t. 1, Paris, Larousse.

Chauveau, Jean-Paul / Greub, Yan / Seidl, Christian, 2010. *Französisches Etymologisches Wörterbuch, Complément*, 3e édition, Strasbourg.

Chavy, P., 1988. *Traducteurs d'Autrefois. Moyen Âge et Renaissance*, *dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français 842-1600*, Paris/Genève, Champion/Slatkine.

Cropp, Glynnis M., 1979. « Quelques manuscrits méconnus de la traduction en prose de la *Consolatio Philosophiae* par Jean de Meun », *Scriptorium* 33, 260-266.

Cropp, Glynnis M., 1982. « Le Prologue de Jean de Meun et *Le Livre de Boece de Consolacion* », *R* 103, 278-298.

Cropp, Glynnis M., 1997. « The Medieval French Tradition », in : *Boethius in the Middle Ages. Latin and Vernacular Tradition of the ‹ Consolatio Philosophiae ›*, Maarten J.F.M. Hoenen et Lodi Nauta (ed.), Leiden, Brill, 243-265.

Cropp, Glynnis M. (ed.), 2006. *Le Livre de Boece de Consolacion*, Genève, Droz.

Cropp, Glynnis M., 2007. « Boethius in Translation in Medieval Europe », in : H. Kittel *et al* (ed.), *Ein internationales Handbuch zu Übersetzungsforschung*, t. 2, Berlin, de Gruyter, 1329-1338.

Cropp, Glynnis M., 2011. *Böece de Confort remanié*, London, The Modern Humanities Research Association.

Cropp, Glynnis M., « Boethius in Medieval France : Translations of the *Consolatio philosophiae* and Literary Influence », in : N. H. Kaylor / P. E. Phillips (ed.), *A Companion to Boethius in the Middle Ages*, Leiden, Brill, à paraître.

DC = Du Cange *et al*., 1883-1887. *Glossarium Mediæ et Infimæ Latinitatis,* Niort, L. Favre.

Dedeck-Héry, Venceslaus Louis, 1940. « The manuscripts of the translation of Boethius' *Consolatio* by Jean de Meun », *Speculum* 15, 432-443.

Delisle, Léopold, 1876-1878. *Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. 2, 317-346, éd. de Hildesheim ; New York, G. Olms, 1975. (Repris de *Bibliothèque de l'École des chartes*, 34, 1873, 5-32).

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Delpit, Jules, 1847. *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre,* t. 1, Paris, Dumoulin.

Doutrepont, G., 1892. *Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque*, Bruxelles, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, 46.

Dupire, Noël, 1950. « Documents picards et wallons publiés de 1937 à 1947 », *VR* 11, 202-217.

Eusebi, Mario, 2005. « La più antica traduzione francese delle *Lettere morali* di Seneca e i suoi derivati », in : *Saggi di filologia romanza*, 115-157, Firenze, Galuzzo (Archivio romanzo 8).

Fouché, Pierre, 1952-1961. *Phonétique historique du français*, 3 vols., Paris, Klincksieck.

Fouché, Pierre, 1967. *Le Verbe français, étude morphologique*, Paris, Klincksieck.

Glorieux, P., 1971. *La Faculté des Arts et ses maîtres au XIII^e^ siècle*, Paris, Études de Philosophie médiévale 59.

Goosse, André, 1965. *Jean d'Outremeuse, Ly Myreur des Histors* : *Fragment du second livre (années 794-826)*, Bruxelles, Palais des Académies.

Gossen, Carl Theodor, 1970. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck.

Hasenohr-Esnos, Geneviève (ed.), 1969. *Le Respit de la Mort* par Jean Le Fèvre, Paris, Picard.

Henry, Albert, 1973. « Traduction en oïl de la déploration de Saint Bernard sur la mort de son frère », in : *Mélanges de langue et de littérature offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 353-365.

Hentschke, G., 1884. « Die lothringische Perfekt-Endung *-ont* », *ZrP* 8, 122-124.

Horning, A., 1924. « Afr. *mais* (= mauvais) », *ZrP* 28, 197-199.

Keats-Rohan, K.S.B, 1993. *Ioannis Saresberiensis* Policraticus, Turnholt, Brepols.

Långfors, Arthur, 1911. « *Du Mesdisant* par Perrin La Tour (BnF fr. 25462) », *R* 40, 559-565.

Langlois, Charles-Victor, 1928. *La Vie en France au Moyen Âge de la fin du XII^e^ au milieu du XIV^e^ siècle. La Vie spirituelle*, t. 4, Paris, Hachette.

Magee, John, 1997. *Boethius on Signification and Mind*, Leiden, Brill.

Matsumura, Takeshi, 1998. « Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins* », *RLiR* 62, 129-166.

Matsumura, Takeshi, 2006. « Sur certains régionalismes dans les *Vers de la Mort* attribués à Robert le Clerc », RBPH 84, 699-710, repris de : *Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse*, dir. M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt, Bruxelles, Le Livre Tipperman.

Moisy, Henri, 1887. *Dictionnaire des patois normands,* Caen, H. Delesques.

Molinier, Auguste, 1885. *Catalogue général de manuscrits des Bibliothèques publiques de départements*, t. 7, Paris.

Monfrin, Jacques, 1973. « Notes lexicographiques », in : *Mélanges de linguistique et de philologie et littérature médiévale offerts à Monsieur Paul Imbs*, Strasbourg, 151-168.

Niermeyer, J.F., 1976. *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden, E.J. Brill.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Noest, Marcel, 1997. *A Critical Edition of a Late Fourteenth Century French Verse Translation of Boethius'* De Consolatione Philosophiae : *The* Böece de Confort, Brisbane, The University of Queensland, 1997 (thèse).

Noest, Marcel, 1999-2000, 2002. « A Critical Edition of a Late Fourteenth-Century French Verse Translation of Boethius' *De Consolatione Philosophiae* : the *Böece de Confort* », *Carmina Philosophiae* : *Journal of the International Boethius Society*, 8-9 ; 11, 1999-2000, 2002, p. v-xviii + 1-331 ; 9-15.

Nyrop, Kr., 1914[3]. *Grammaire historique de la langue française*, t. 1, Copenhague, Nordisk Forlag.

Paris, Paulin, 1845. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. 5, Paris, Techener.

Parussa, Gabriella, 1999. *Christine de Pizan. Epistre Othea*, Genève, Droz.

Poerck, G. de, 1951. *La Draperie médiévale en Flandre et en Artois. Techniques et Terminologie*, t. 2, Gand.

Pope, Mildred K., 1934[2]. *From Latin to Modern French with special consideration of Anglo-Norman*, Manchester, Manchester University Press.

Régnier, Claude, 1979. *Les Parlers du Morvan*, 3 vols, Château-Chinon, Académie du Morvan.

Remacle, Louis, 1948. *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.

Remacle, Louis, 1992. *La Différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 256.

Rickard, Peter, 1988. « O.F. *rover* : the History of a Verb », *ZrP* 104, 218-258.

Rigoley de Juvigny, 1772. *Les bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de du Verdier*, *Nouvelle édition par Rigoley de Juvigny*, Paris, 1772, t. 1. (Réimpression, Graz, 1969).

Roques, Gilles, 1978. « Tradition et innovation dans le vocabulaire de Guillaume de Machaut », in : *Guillaume de Machaut, poète et compositeur. Actes du Colloque de Reims (1978),* publiés par P. Imbs, Paris, 1982.

Roques, Gilles, 2007. « Les régionalismes dans les traductions françaises de la *Consolatio philosophiae* de Boèce », in : Galderisi, Claudio / Pignatelli, Cinzia (ed.), *The Medieval Translator. Traduire au Moyen Age. La traduction vers le moyen français*, Turnhout, Brepols, 187-203.

Roques, Gilles, 2008. C. r. de Möhren, F., *Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Complément bibliographique 2007*, Tübingen, 2007, in : *RLiR* 72, 617-626.

Ruelle, Pierre, 1960. *Huon de Bordeaux*, Paris, PUF.

Schwan, E. / Behrens, D. (trad. Bloch, Oscar), 1932. *Grammaire de l'ancien français*, Leipzig, O.R. Reisland.

Smet, Joseph Jean de, 1841. *Recueil des chroniques de Flandre*, Bruxelles, 2 vols.

Stimm, Helmut, 1975. « Zur Lexikologie und Etymologie von altfranzösisch *laiier*, ‚lassen', *delaiier*, ‚aufhalten', ‚säumen' », in : *Philologica Romanica. Erhard Lommatzsch gewidmet*, München, Wilhem Fink Verlag, 371-383.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)

Straka, Georges, 1966. « Sur la date de l'amuïssement du *-t* final appuyé en ancien français », *TraLiLi* 4, 1re partie (Mélanges Mgr Pierre Gardette), 449-468

Thomas, Antoine, 1892. « Jean de Sy et Jean de Cis », *R* 92 , 612-615.

Thomas, Antoine, 1908. « Anc. franç. *senechier, senegier* », *R* 37, 603-608.

Thomas, Antoine, 1927. « Jean Brisebarre, trouvère », in : *Histoire littéraire de la France,* 36, 35-66.

Thomas, Antoine / Roques, Mario, 1938. « Traductions françaises de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce », in : *Histoire littéraire de la France*, 37, 419-488, 543-547.

Tilander, Gunnar, 1932. *Les manuscrits des* Livres du Roi Modus et de la Reine Ratio, Lund, H. Ohlsson, Lunds Universitets Arsskrift. N.F. Avd.1 Bd 28. Nr 5.

Tuaillon, G., 1972. « Aspects géographiques de la palatalisation *u* > *ü* en gallo-roman et notamment en francoprovençal », in : *Les dialectes de France au Moyen Âge et aujourd'hui,* p. 205-235.

Valentini, Andrea, 2007. *Le Remaniement du Roman de la Rose par Gui de Mori. Étude et édition des interpolations d'après le manuscrit de Tournai, Bibl. de la Ville, 101*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique.

Wilmotte, Maurice, 1900. « Le dialecte du ms. F. Fr. 24764 », in : *Forschungen zur Romanischen Philologie. Festgabe für Hermann Suchier zum 15 März 1900*, Halle, Niemeyer, p. 45-74.

Wilmotte, Maurice, 1932. *Études de philologie wallonne*, Paris, Droz.

Woledge, Brian, 1939. « Reinbert : A Neglected French romance of the Thirteenth Century », *Medium Ævum* 8, 85-117.

L'École nationale des chartes, Paris, a un site dédié aux traductions françaises de Boèce : ‹ http ://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/traduction/?para=françaises › (Frédéric Duval et Françoise Vielliard, *Miroir des classiques*).

Les Archives de littérature du Moyen Âge ont un site dédié aux traductions françaises de Boèce : ‹ http ://www.arlima.net/ad/boeces_de_consolacion.html ›

À paraître, 2011. *Transmédie. Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français (Xe-XVe siècle)*, *Répertoire*, n° 181, Boèce, Consolatio philosophiae, 377-388. Turnhout, Brepols.

BDD-A25272 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:31 UTC)